

Le modèle algérien en question

En Algérie la règle des 51/49% (qui octroie la majorité des parts au partenaire algérien) pénalise les investissements directs étrangers . En effet, Anima-Mipo indique : «Malgré les appels du secteur privé qui juge la loi des 51/49% trop générale et figée, à l'instar du Forum des chefs d'entreprises (FCE), les autorités algériennes ne donnent guère de signaux encourageants quant à l'amélioration du cadre de l'investissement étranger (la législation sur le change a d'ailleurs été durcie en août dernier).

Si en Algérie, les IDE ont doublé entre 2011 et 2012, ceci s'explique par le niveau historiquement bas atteint en 2010. Mais son portefeuille de projets apparaît plus diversifié qu'auparavant dans les secteurs immobilier, bancaire, énergétique et pharmaceutique. La Tunisie et le Maroc ont perdu chacun 1 Md€ d'IDE entre 2010 et 2011 et la Libye voit son montant d'IDE divisé par quatre en 2011. Parmi les conséquences du printemps arabophone, la recrudescence des fuites des capitaux. En Algérie même le gouverneur de la Banque Centrale s'en est inquiété. On peut estimer les transferts illicites des capitaux entre 50 et 100 Mds de dollars dans ce pays. Les émeutes dans plusieurs villes algériennes et la crainte d'un remake d'octobre 1988 ont incité les autorités algériennes à injecter près de 45 milliards de dollars sous forme d'augmentation de salaires, de subventions à l'ANSEJ (dont les résultats sont fort maigres) et différents dispositifs de soutien aux prix des produits de base. Plusieurs voix se sont élevées contre ces dérapages nuisibles à long terme et qui ne feront que retarder une explosion sociale, si rien n'est fait sur le front de l'emploi durable des jeunes.

Les questions monétaire et financière en Algérie ont été au centre de mes recherches universitaires (C.Sari, 2000). Mes collègues algériens et moi-même sommes sur la même longueur d'onde en travaillant sur des réformes bancaires et financières à mener de toute urgence.

L'Algérie pourrait voir ses revenus pétroliers divisés par deux, personne ne peut maîtriser l'effondrement des prix des hydrocarbures. Rappelons-nous qu'en décembre 2008, il était descendu de 150 dollars à 36 dollars le baril. Les recettes pétrolières ont chuté fortement et le budget de l'Etat a été mis à rude épreuve. J'avais dit que dans le prix du pétrole, il n'y a pas que l'offre et la demande à prendre en compte, mais il y a aussi le facteur spéculatif qui est très pesant.

S'il devait y avoir une crise économique grave, nous aurons certainement le même scénario qu'en 2008 et l'hypothèse de voir les prix du pétrole rechuter à nouveau à 36 dollars le baril n'est pas à écarter (les cours du baril à fin 2014 et en 2015 sont passés sous la barre de 50 dollars le baril). L'Algérie serait donc touchée uniquement par ce canal, tandis que le Maroc pourrait être touché plus sévèrement puisqu'il exporte des produits agricoles et

piscicoles et table sur les recettes du tourisme, un secteur en étroite relation avec le niveau du pouvoir d'achat des Européens.

J'avais proposé en 2008 un fonds souverain en devises, dont les placements s'orienteraient vers des entreprises stratégiques, dans une vision à long terme, en occupant des sièges au sein des conseils d'administration de sociétés leaders dans leurs secteurs et pérennes.

Le contexte financier international qui se dégrade plaide en faveur d'investissements productifs en Algérie et dans les pays voisins dans le cadre d'une communauté économique maghrébine.

D'après toutes les études, les réserves de gaz ont une durée de vie qui ne dépasse pas 20 ans et les réserves de pétrole une dizaine d'année. La consommation domestique va augmenter avec l'accroissement de la population (50 millions d'habitants à l'horizon 2050).

L'après pétrole et gaz se prépare dès maintenant.

En l'absence de réformes en profondeur de tout l'appareil productif et des circuits de distribution en rupture avec le modèle rentier actuel, l'Algérie irait à la catastrophe, avec à la clé la pauvreté et la misère pour la grande masse. Les plus nantis iraient en Europe ou aux Etats-Unis avec leurs familles profiter des milliards de dollars détournés depuis l'indépendance.

C'est pourquoi, je propose de réduire drastiquement l'extraction et l'exploitation des hydrocarbures afin que les générations futures en profitent et que les réserves soient dans les sols, plutôt que dans des circuits financiers avec les incertitudes inhérentes à un système financier sans dieu ni maître et dont les Etats ont laissé libre cours à l'imagination des spéculateurs cupides et malhonnêtes.

Les injections de liquidités par la banque centrale étatsunienne la FED (opérations dites QE quantitative easing 1,2 et 3) suite à la crise de 2008 se sont traduites par une flambée des prix des matières premières et en premier lieu les hydrocarbures. Rappelons que le QE1 a été lancé en mars 2009 en pleine crise des subprimes, afin de fournir au marché 1700 Milliards de dollars US sous forme d'achats d'Obligations du Trésor étatsuniens et d'actifs hypothécaires. Cela a permis une relance budgétaire par l'endettement public et un soutien au secteur bancaire menacé via l'absorption par la Fed de produits financiers « toxiques » détenus par les banques commerciales.

Le Quantitative Easing 2 (QE 2) a été mis en branle au 4^{ème} trimestre 2010 pour un montant de 1000 milliards de dollars. A la lecture du tableau ci-après on peut constater l'effondrement des cours du pétrole dans la foulée de la crise de 2008 passant de 132,60 dollars en juin 2008 à 40,30 dollars en décembre de la même année.

Grâce à une politique monétaire accommodante, le Brent qui cotait 43,20 dollars le baril en février 2009 est passé à 74,5 dollars le baril en décembre 2009 puis 84,80 dollars en avril 2010 et 91,80 dollars en décembre 2010. En vérité les bénéficiaires de cette manne financière, en premier lieu les grandes banques et les investisseurs institutionnels ont orienté leurs placements vers les produits primaires agricoles et miniers. D'où une poussée des prix de ces derniers avec des conséquences désastreuses sur les consommateurs, les producteurs manufacturés non pétroliers et les gouvernements qui subventionnent les biens de première nécessité.

En septembre 2012 la Fed déclencha un QE 3 consistant à racheter massivement 40 Mds USD par mois des actifs, en l'occurrence des Mortgage Based Securities, des

titres adossés à des créances hypothécaires et 45 Mds de dollars d'obligations d'Etat. Soit un total de rachat d'actifs de 85 Mds de dollars par mois.

L'objectif est que les banques prêtent davantage aux entreprises et aux ménages, afin de stimuler la consommation et l'investissement et donc la croissance.

Une telle politique a fait fléchir les taux d'intérêt, rendant moins onéreux le crédit.

Il est certain que la FED et les autorités monétaires étatsuniennes ont passé un accord avec les grandes banques et autres institutions financières, afin qu'elles orientent les liquidités injectées vers les actions et les obligations aux dépens des matières premières et des produits agricoles. L'objectif est double : valoriser confortablement les grandes entreprises et réduire les coûts des inputs, afin de stimuler la croissance et réduire les prix.

L'annonce par Janet Yellen d'une réduction progressive des achats d'actifs par la FED, d'un montant de 10 Mds de dollars par mois et d'une possible remontée des taux ont fait grimper la monnaie étatsunienne. Or nous savons qu'il y a une relation inversement proportionnelle entre le dollar et les prix du pétrole.

Le dollar US étant la monnaie de facturation du pétrole, sa hausse renchérit les prix de l'or noir relativement aux autres monnaies et inversement.

Je persiste dans ma conviction que les Etats-Unis maîtrisent la destinée de leur devise et la font remonter afin d'attirer les capitaux, alors que la Fed a commencé à assécher les marchés dès novembre 2014. Ceci après l'avoir déprécié afin de stimuler leurs exportations.

Last but not Least, la conjoncture mondiale marquée par un faible taux de croissance en Europe, au Japon et dans les pays émergents (3,8% au lieu de 4% d'après le FMI) a aggravé les déséquilibres entre l'offre et la demande des hydrocarbures et des matières premières. Ceci alors que les Etats-Unis premier consommateur d'or noir a vu sa production de pétrole de schiste passer de 4,9 à 8,6 millions de barils par jour depuis 2008 et l'US EIA prévoit qu'elle augmentera de 1 mb/j sur les douze prochains mois.

C'est pour toutes ces raisons que le Brent a chuté de 48% entre le 31 décembre 2013 et le 30 décembre 2014. La tendance est la même pour l'indice New Yorkais WTI qui a perdu 45% durant la même période.

Beaucoup de supputations contradictoires concernant cette dégringolade n'ont pas été confirmées par les faits. Certains crient au complot américano-saoudien contre l'Iran et la Russie, afin d'affaiblir leurs économies fort dépendantes des exportations pétrolières. D'autres soutiennent une tentative de l'Arabie Saoudite de briser l'ascension du gaz et du pétrole de schiste qui ne seraient pas rentables, si les prix sont en dessous de 70 dollars le baril. En réalité, le pétrole ne fait que s'aligner sur les prix des matières premières en recul à cause du ralentissement de la demande en Chine, en Europe et dans les pays émergents d'une part et d'autre part d'une offre devenue abondante, en raison de la production de pétrole non conventionnel américain. Un facteur décisif a joué également ; la rareté des liquidités aux Etats-Unis, suite à l'arrêt du QE3.

Lorsque l'on observe les évolutions des cours des matières premières, entre le 31 décembre 2013 et le 30 décembre 2014, on en déduit clairement un affaissement des matières premières liées au secteur industriels comme l'étain (-15%), le plomb (-16%), l'argent (-16%), le coton (-27%), le Caoutchouc (-30%) et le minerai de fer (-47%).

Tableau 1 : Cours des matières premières importées - Pétrole brut "Brent" (Londres) - Prix en dollars US par baril

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Janvier	20,2	23,5	18,1	17,4	14,4	16,5	17,9	23,6	15,2	11,1
Février	19,6	19,5	18	18,4	13,8	17,1	18,1	20,9	14,1	10,3
Mars	18,6	19	17,5	18,7	13,8	16,9	19,8	19,1	13,1	12,5
Avril	17,3	19,2	18,9	18,6	15,2	18,7	20,7	17,6	13,5	15,3
Mai	17,1	19,1	19,9	18,5	16,2	18,3	19,1	19,1	14,4	15,2
Juin	16	18,1	21,1	17,7	16,7	17,3	18,4	17,6	12,2	15,9
Juillet	17,7	19,3	20,3	16,8	17,6	15,9	19,4	18,4	12,1	19
Août	26	19,7	19,7	16,7	16,8	16,1	20,6	18,5	11,8	20,2
Septembre	33,1	20,5	20,2	16	15,8	16,7	22,6	18,5	13,3	22,5
Octobre	35,9	21,9	20,2	16,7	16,5	16,1	24,1	19,9	12,6	21,9
Novembre	33,1	21,1	19,2	15,2	17,2	16,8	22,7	19,1	10,9	24,6
Décembre	27,9	18,3	18,1	13,7	15,9	17,9	23,8	17,1	9,9	25,4

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Janvier	25,5	25,6	19,4	31,2	31,1	44,5	63	53,6	92,1	43,9
Février	27,8	27,5	20,1	32,7	30,8	45,4	60,1	57,6	95,2	43,2
Mars	27,2	24,5	23,8	30,4	33,6	52,9	62,1	62	104	46,6
Avril	22,7	25,6	25,7	24,8	33,2	51,9	70,3	67,6	110	50,2
Mai	27,7	28,3	25,4	25,7	37,8	48,7	69,8	67,2	123	57,4
Juin	29,	27,	24,	27,	35,	54,	68,	71	133	68,

	6	7	2	5	1	3	7			5
Juillet	28, 5	24, 6	25, 7	28, 4	38, 3	57, 5	73, 6	76, 8	133	64, 8
Août	29, 8	25, 7	26, 7	29, 8	43, 2	64, 1	73, 3	70, 8	113	72, 6
Septem bre	33	25, 6	28, 3	27	43, 3	62, 9	62	77	98, 5	67, 5
Octobre	31	20, 7	27, 5	29, 6	49, 7	58, 6	57, 8	82, 9	71, 6	72, 8
Novemb re	32, 4	18, 9	24, 2	28, 6	42, 9	55, 2	58, 7	92, 5	52, 6	76, 7
Décemb re	25, 4	18, 7	28, 4	29, 8	39, 8	56, 9	62, 2	91, 2	40, 3	74, 5

	201 0	201 1	201 2	201 3	201 4
Janvier	76, 2	96, 4	112	112	108
Février	73, 6	104	118	116	109
Mars	78, 8	115	125	110	108
Avril	84, 8	124	121	104	108
Mai	75, 7	115	112	103	109
Juin	74, 7	114	96, 4	103	112
Juillet	75, 4	117	102	108	107
Août	77	110	112	110	102
Septem bre	77, 8	111	113	112	
Octobre	82, 7	109	112	109	
Novemb re	85, 3	111	109	108	
Décemb re	91, 8	108	109	111	

Source : Préparés par nos soins

J'ai le privilège d'intervenir au moins deux fois par semaine, depuis l'automne 2011 sur les chaînes de télévision saoudiennes Al Ekhbariya et Al Eqtisadiah TV, à propos des marchés financiers et des matières premières.

J'ai attiré l'attention des téléspectateurs sur les mouvements spéculatifs qui entourent les marchés des matières premières et qui

les font varier dans un sens ou dans un autre au grès des opportunités de gains à réaliser à court terme. J'ai également appelé à plus de modération des hausses des prix des hydrocarbures afin de :

- Ne pas compromettre la reprise mondiale par une hausse des coûts de production,
- Ne pas grever le pouvoir d'achat des citoyens des pays non producteurs de pétrole et de gaz, ce qui les incite à consommer des biens de consommations et des produits manufacturés,
- Ne pas aggraver les déficits budgétaires des pays qui subventionnent les produits pétroliers et gaziers, afin de relancer la croissance mondiale.

Si l'Arabie Saoudite se contente d'un baril à 40 dollars pour boucler son Budget, l'Algérie se base sur un baril à 110 dollars.

Il est à craindre que cette tendance à la baisse du pétrole ne se poursuive tant que l'offre est supérieure à la demande. Les pays européens, les pays émergents et la Chine ont réduit leurs importations des matières premières. Les Etats-Unis ont aggravé cette tendance baissière par la production du gaz et du pétrole de schiste et la fin de l'assouplissement quantitatif.

Le pouvoir algérien a eu tort de dépenser sans compter et ne pas investir dans le secteur productif.

Un document daté du 20 septembre 2014, publié par le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis), révèle une baisse de l'excédent commercial de l'Algérie de 20,44%, passant de 5,87 milliards de dollars à 4,67 milliards de dollars entre janvier à août 2014. Pour la même période, les exportations ont atteint 43,77 milliards de dollars contre 43,46 milliards de dollars, alors que les importations de biens (non compris les services) continuent leur hausse (4,02%) passant de 37,59 milliards à 39,10 milliards de dollars. Cette baisse de l'excédent commerciale s'explique par un effet volume négatif entre janvier et juillet 2014. En 2013 les exportations d'hydrocarbures ont chuté aussi bien en volume (-7,4%) qu'en valeur (-10,3%).

Rappelons que les recettes en devises provenant des hydrocarbures représentent près de 700 milliards de dollars de recettes entre 2000 et 2013, alors que sur la même période les importations ont avoisiné les 500 milliards de dollars.

Dans son rapport en date du 20 mai 2014, la BAD souligne que les hydrocarbures représentent 36% du produit intérieur brut et 70% des recettes budgétaires. La banque africaine rappelle qu'en 2013, les recettes de la fiscalité pétrolière n'ont augmenté que sous le double effet du prix relativement élevé du baril et d'«une dépréciation prévue du taux de change entre le dinar et le dollar». L'institution africaine suggère qu'en 2013, «le cours de la devise algérienne s'est déprécié de 2,3% par rapport au dollar américain, de 3,2% par rapport à l'euro». Les subventions, qu'elles soient

budgetisées ou non, représentent un peu plus de 30% du PIB et sont destinées en théorie à assurer la protection des ménages à faibles revenus. En outre les dépenses sociales profiteraient davantage aux ménages aisés et ce, en l'absence d'un ciblage des démunis.

La position financière externe de l'Algérie est également sujette à préoccupation pour l'institution financière africaine, qui la décrit comme montrant des signes d'affaiblissement.

La BAD estime qu'à moyen terme, «la situation financière devrait continuer de dépendre des fluctuations des prix des hydrocarbures» et d'enfoncer le clou : «l'excédent des transactions courantes s'est contracté à 1,2% du PIB en 2013 contre 5,9% en 2012»..

D'après le FMI dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales en date du 6 octobre 2014, Le solde de la balance des comptes courants de l'Algérie devra être négatif pour s'établir à -3% du PIB en 2014 et à -2,9% en 2015, contre un solde positif de 0,4% en 2013.

L'Algérie selon un rapport de l'OCDE dépense deux fois plus pour des résultats inférieur de 50% par rapport à des pays similaires de la région MENA. Avec des réserves de pétrole estimée à 12 milliards de barils, une consommation intérieure en 2013 d'environ 400.000 barils/jour allant vers 600.000, des exportations extrapolées à 1,6 millions de barils/jour fluctuant actuellement à 1,2 à 1,4 millions de barils jour, l'épuisement des réserves, en cas de non découvertes substantielles est à moins de 15 ans. Selon Abderrahman Mebtoul (document diffusé à la presse le 10 octobre 2014), les réserves de Gaz approcheraient 3000 milliards de mètres cubes. De ce fait les exportations ont fortement chuté entre 2011 et 2013 pour atteindre 55 milliards de mètres cubes, démentant les estimations qui tablaient sur 85 milliards de mètres cubes entre 2012 et 2013.

L'Algérie, étant un des pays qui subventionne le plus les carburants, en a importé 3,5 milliards de dollars en 2013 aux prix internationaux et les a cédés à des prix administrés. Il est fort probable que la consommation de gaz dépasserait la production. L'on s'orienterait vers l'épuisement du gaz traditionnel à l'horizon de 2030 au moment où la population avoisinera 50 millions d'habitants.

A court terme, Sonatrach est de plus en plus concurrencée avec les nouveaux arrivants sur le marché mondial, par de nouvelles découvertes dont celle de 20.000 milliards de mètres cubes en Méditerranée orientale, expliquant les tensions au Moyen-Orient et la guerre contre Gaza. Les autres concurrents sont la Russie, l'Iran, le Qatar qui possèdent respectivement 27%, 17% et 12% des réserves mondiales de gaz traditionnel.

Par ailleurs les Etats-Unis importent deux fois moins d'hydrocarbures en provenance d'Algérie (5 milliards de dollars en 2013 contre 11 milliards de dollars en 2010). A terme le gaz et le pétrole de schiste se substitueront aux importations des hydrocarbures traditionnelles importées par la première puissance économique du monde.

Face aux appels des Economistes et des institutions internationales en faveur d'une diversification de l'économie algérienne, afin de faire face à la fin annoncée des exportations des hydrocarbures à moyen terme et des fortes fluctuations des prix des hydrocarbures, le pouvoir algérien annonce l'exploitation du gaz de schiste en 2022. Intervenant en marge de la conférence internationale à Oran le 12 octobre 2014 sur l'industrie du gaz en Algérie, Saïd Sahnoune, le Pdg de la compagnie pétrolière publique Sonatrach a annoncé que le niveau de production de gaz de schiste pourrait atteindre les "10 milliards m³" aux alentours de 2025. Le ministre de l'Énergie, Youcef Yousfi, avait déclaré à l'ouverture de cette conférence que l'Algérie "se prépare activement " à exploiter cette ressource.

Le recours à l'exploitation du gaz de schiste fait polémique en Algérie. Plusieurs experts mettent en garde contre la dégradation des nappes phréatiques, à cause de l'utilisation effrénée de l'eau. Par ailleurs, la fracturation des roches peut conduire à un déséquilibre spatial et écologique avec des possibilités d'effondrement de terrains, dans la zone qui peut connaître des affaissements réguliers, avec parallèlement des effets négatifs pour toutes les zones touristiques proches de ces exploitations au Sud.

A. Mebtoul résume les motifs de son scepticisme en ces termes :

- Le gaz de schiste est concurrencé par d'autres énergies substituables et que les normes internationales donnent un coefficient de récupération en moyenne de 15/20% et exceptionnellement 30%, ce qui donnerait entre 3000 et 4000 milliards de mètres cubes gazeux commerciales pour l'Algérie. On peut découvrir des milliers de gisements mais non rentables financièrement, les réserves se calculant selon le couple prix internationaux des énergies substituables et leurs coûts,
- Pour les 1000 puits, la durée de vie ne dépasserait pas cinq années, ce qui oblige à se déplacer vers d'autres sites, assistant ainsi à un perforage sur un espace déterminé comme un morceau de gruyère,
- 1000 puits donnent environ 50 milliards de mètres cubes gazeux par an. Le coût du forage d'un puits est estimé entre 15 à 20 millions de dollars. Le coût du brevet et de l'assistance étrangère est contrebalancé par le bas coût de la main d'œuvre et la quasi gratuité des terrains,
- La rentabilité implique un coût minimum de 12 dollars le MBTU et un prix de cession supérieur à 15/17 dollars le MBTU,
- 1000 puits est une hypothèse haute, puisque même pour le gaz traditionnel, le maximum de forage n'a jamais dépassé 200 puits. Les 200 puits ne peuvent produire plus de 10 milliards de mètres cubes gazeux non conventionnel,
- Afin de s'aligner sur le prix de cession européen actuel, le coût du forage d'un puits devrait être moins de 10 millions de dollars. L'exploitation de ce gaz implique de prendre en compte la forte consommation d'eau douce, un million de mètres cubes pour un milliard de mètres cubes gazeux et en cas d'eau saumâtre, il faut des unités de dessalement extrêmement coûteux, autant que les techniques de recyclage de l'eau.
- l'Algérie qui partage ces nappes avec le Maroc, la Libye et la Tunisie doit trouver un terrain d'entente avec ses voisins .

Lors de la conférence du 12 octobre 2014, le ministre algérien de l'Énergie, Youcef Yousfi a affirmé que la production algérienne de gaz naturel allait augmenter de 40% dans les cinq prochaines années.

"Nous prévoyons d'augmenter la production de gaz naturel de 40% dans les cinq années à venir et la doubler d'ici une dizaine d'années". Le ministre algérien a tenu à rassurer sur la production algérienne d'hydrocarbures en soulignant que "la production recommence à croître grâce à la mise en exploitation de nouveaux gisements". Il répondait ainsi à ceux qui s'inquiétaient de la baisse de 4% de la production depuis l'attaque meurtrière du site gazier de Tiguentourine en janvier 2013.

Les explorations menées par le groupe pétrolier Sonatrach, durant les neuf premiers mois de l'année 2014, ont permis la mise en évidence de 2,5 milliards de barils équivalent pétrole (BEP) d'hydrocarbures a déclaré le ministre.

La production primaire d'hydrocarbures de l'année 2013 a atteint 186,9 millions de TEP dont 127,2 milliards m³ de gaz naturel.

En 2013, trente-deux découvertes ont été réalisées, dont vingt-neuf en effort propre par Sonatrach et trois en partenariat. Vrai ou faux, ces déclarations officielles méritent vérification dans un proche avenir.

Selon les chiffres publiés le 18 janvier 2015 par Sonatrach, les volumes d'hydrocarbures commercialisés par la compagnie nationale aux consommateurs algériens ont augmenté de 4% entre 2012 et 2013, tirés essentiellement par les produits raffinés et bitumes ainsi que par le gaz naturel. En parallèle, les volumes exportés ont décliné de plus de 6,6% sur la même période.

Par ailleurs, l'Algérie a importé 5 millions de tonnes de produits énergétiques durant l'année 2013, essentiellement des essences et du gasoil. La consommation domestique en 2014 est estimée à 55 millions de tonnes équivalent pétrole (tep) et atteindra 100 millions de tep en 2030, soit l'équivalent de 80 milliards de dollars en valeur. D'après le ministre de l'Énergie les besoins nationaux en gaz naturel passeraient de 30 à 100 milliards de mètres cubes à la même échéance. Les besoins en carburants devraient quant à eux passer de 15 à 50 millions de tonnes à l'horizon 2040. Des prévisions assises sur l'hypothèse d'une accélération de la demande à un rythme de 5% par an.

Cependant la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) table sur une hausse de la demande en gaz à l'horizon 2019, variant entre 4,3 et 7,1% chaque année. Le même organisme s'attend à un accroissement de 4,5 à plus de 11% de la demande annuelle d'électricité à l'horizon 2023.

L'une des raisons du gaspillage de l'énergie réside dans les subventions généreuses au gaz et à l'électricité pour un montant dépassant 11% du PIB.

La chute des prix du pétrole en 2014 a suscité beaucoup d'inquiétudes dans l'opinion publique algérienne et les sphères au pouvoir.

Mohamed Djellab, ministre des Finances a parlé de «politique économique prudente» menée par l'Algérie, en ajoutant que le pays «était doté de mécanismes à même de faire face à ce genre de situation». Mais le premier ministre Abdelmalek Sellal a sonné le glas de certains projets dispendieux «comme les chantiers de tramway et de travaux ferroviaires», précisant: «pour 2015, les recrutements dans la Fonction publique, tous secteurs confondus, seront gelés ainsi que les salaires.» Le dilemme est comment rationaliser les dépenses publiques et garder les crédits alloués aux transferts sociaux et aux grands programmes d'investissement publics qui sont «créateurs d'emplois et de richesses pour le pays», selon le communiqué du président Bouteflika cité par El Watan du 26 décembre 2014. Dans cette édition, le quotidien indépendant algérien cite Rachid Tlemçani qui fustige les dépenses militaires – en augmentation en 2014 – et qui représente un quart des dépenses de l'ensemble du continent africain : «Le budget militaire et sécuritaire pour l'année 2015 s'élève à 21 milliards de dollars, soit plus de 30% du budget global. Un gouvernement rationnel réduirait le budget militaire, au lieu de s'attaquer aux budgets qui auraient un impact direct sur la vie des citoyens. Le budget militaire est toujours perçu comme un tabou auquel on ne touche pas.»

La loi de finances 2015 entérine la poursuite du programme de logements LPP destinés aux classes moyennes supérieures et les aides aux jeunes créateurs d'entreprises ; l'ANSEJ. Faire le choix de puiser dans le Fonds de régulation des recettes (FRR) ainsi que dans les réserves de change signifie à terme un retour aux surendettement du pays.

Le Fonds monétaire international (FMI) indique que l'Algérie risque de perdre près de 20 milliards de dollars en 2015. Il en résulterait un solde budgétaire négatif de 15,1% du Produit intérieur brut pour l'exercice . Les réserves de change ne pourraient demeurer positifs à moyen et long terme, si la chute des prix se poursuivent

L'échec du modèle étatiste oligarchique

§1 : L'absence de stratégie économique : une fatalité ?

L'absence d'une dynamique de croissance économique autocentrée, basée sur la production s'explique par la rente pétrolière. C'est ce qu'on appelle le syndrome hollandais ou la malédiction des hydrocarbures. Il y a une manne pétrolière et gazière qui fait que le sous-sol est généreux et donc les dirigeants n'ont pas la motivation pour créer des richesses par le travail et la production. Ceux qui veulent créer ne sont pas encouragés et parfois sont freinés dans leur élan. Il y a certaines forces qui ont tout intérêt à investir dans les importations, surtout ceux qui disposent de facilités douanières et administratives.

L'Algérie a disposé de grandes sociétés, mais il y a eu un contexte économique qui ne les a pas avantagés et qui n'a pas créé une dynamique en faveur de la diversification de l'économie. .

Actuellement, il y a beaucoup de mesures dans le cadre de l'Ansej, il faut créer de vrais emplois pour les jeunes qui ont besoin d'emplois pérennes. Par ailleurs, on n'encourage pas les cadres algériens qui sont à l'étranger qui ont bien réussi et qui veulent rebondir dans le pays de leurs ancêtres. Il ne s'agit pas de faire revenir les 7 millions d'Algériens de la diaspora, mais au moins pour ceux qui le souhaitent, de les accompagner afin qu'ils puissent exprimer leur talent.

Il est urgent de réformer le code des investissements qui désavantage l'investisseur étranger. Par contre, il faut être sélectif sur les projets qui ne sont pas dans l'intérêt de l'Algérie.

Il n'est pas souhaitable de mettre tout le monde dans le même sac et appliquer une punition collective. Enfin, il convient de développer les PME et promouvoir les incubateurs, les pépinières d'entreprise, les zones d'activités et toutes les initiatives privées allant dans le sens de la création d'activités créatrices de valeurs. Je pense que ce qu'il faudrait, c'est aider au développement de grandes PME, pas celles qui vont spéculer dans l'immobilier et les secteurs parasites. Il en faudrait 500 000 au niveau national. S'il y a des aides financières, il faut qu'elles aillent dans le sens de l'encouragement de la production. En revanche, il faut pénaliser les importations parce qu'elles détruisent les emplois locaux.

L'Etat a injecté des centaines de Mds de dollars dans les subventions et les augmentations de salaires. Mais il est à craindre une aggravation des déficits budgétaires sans que cela ne profite à toutes les couches de la population. Les dépenses publiques ont atteint à 100 Mds d'euros en 2014. Des mesures en faveur de l'accès au logement social sont en cours d'exécution. Les oligopoles qui dominent le marché des biens de consommation augmentent les prix annulant ainsi une partie des revalorisations salariales. Autres effets des incertitudes politiques, El Khabar et El Watan ont fait état de fuites massives de capitaux et d'une intense activité de spéculation sur le marché parallèle des devises. L'Euro a atteint le chiffre de 140 dinars contre 100 sur le marché officiel.

Les incertitudes sur les revenus futurs liées aux exportations des hydrocarbures révèlent la fragilité d'un tel modèle. Les autorités algériennes parent au plus pressé et agissent sur des événements de court terme. Mais il va falloir assurer l'avenir par une modernisation des structures économiques, une diversification de l'économie, actuellement dépendante du pétrole et du gaz, créer des PME viables et former massivement les jeunes dans les domaines techniques et technologiques.

La question fiscale est revenue en force à l'Assemblée Nationale Populaire par la voix de certains parlementaires. D'après « El Watan » en date du 22 septembre 2012 le député FLN d'Alger, Wahid Bouabdellah, s'est émue sur l'inexistence de l'impôt sur la fortune.

Le directeur de la législation fiscale au ministère des Finances, Mustapha Zikara, a rétorqué en affirmant que les autorités ne

disposaient pas «d'une échelle d'évaluation exacte de ce qui serait une grosse fortune», en plus il est «très difficile, voire impossible d'appliquer une telle proposition sur le terrain en raison du caractère souvent informel ou dissimulé du patrimoine immobilier en Algérie».

Si les revenus sont soumis à la retenue à la source, notamment l'IRG sur salaires, le patrimoine est rarement taxé, car ne représentant que 0,043% du total des impôts recouvrés.

La faiblesse des recouvrements n'est pas une fatalité, mais voulue par le système. Parmi les causes de cette déficience ; la sous-informatisation du cadastre, les sous-déclarations et les dissimulations.

Des moyens de recoupements avec les déclarations aux assurances, l'utilisation de logiciels sophistiqués pour détecter le blanchiment d'argent sont des pistes à explorer en vue de traquer les fraudes fiscales et de détecter les acquisitions immobilières dont les coûts ne seraient pas justifiés par des revenus réguliers.

Les autorités se contentent de quelques mesures telle que la taxation des voitures de luxe et des yachts pour combler, même de manière insignifiante, le manque à gagner sur l'assiette.

§2 : Hydrocarbures et Budget

L'Algérie est constamment sous la menace de possible recours au Fonds de régulation des ressources pour équilibrer le budget, en cas de baisse des recettes pétrolières. 62% de la fiscalité provient de celles-ci. Le point de rupture se situerait à 110 dollars le baril.

En soi le déficit budgétaire, peut être facteur de relance, si les dépenses sont dédiées à des investissements productifs. Le développement des infrastructures qui absorbent 70% de la dépense publique (480 milliards de dollars entre 2004/2013), dans le cas de l'Algérie relève du rattrapage de retards accumulés. Cela contribue à améliorer l'environnement de l'économie, mais ce n'est pas suffisant. La base productive reste l'entreprise.

Ce qui est inquiétant c'est la progression faramineuse des dépenses publiques qui croissent de façon exponentielle à des taux très élevés, entre 7 et 10%, alors que le PIB oscille entre 3 et 5%.

Le budget 2013, accuse un déficit de 40 milliards de dollars pour un PIB de 185 milliards de dollars, soit un taux de 21%.

Les recettes budgétaires sont en recul de 10% et les dépenses baissent de 11% par rapport à 2012, ce qui induit un déficit budgétaire avoisinant les 19% du PIB. Les recettes budgétaires sont de l'ordre de 3 820 milliards de DA, dont 2 204 en ressources ordinaires et 1 615 au titre de la fiscalité pétrolière.

Le fait de corréler le budget à un niveau du baril à 110 dollars paraît imprudent, surtout que la récession qui frappe beaucoup de pays européens et le ralentissement des activités dans les principaux pays consommateurs d'hydrocarbures font chuter cette matière première. Seuls les événements géostratégiques conjugués aux

injections de liquidités par les banques centrales, ont empêché les cours du baril de s'effondrer jusqu'à juin 2014.

En cas de dégringolade des recettes pétrolières le recours au Fonds de régulation des ressources est indispensable pour couvrir les déficits budgétaires. A fin 2011, le solde du FRR, alimenté de l'écart entre la fiscalité pétrolière recouvrée et la fiscalité pétrolière budgétisée, était de 5 381,7 milliards de dinars, contre 4 842,8 milliards de dinars à fin 2010. Cette épargne représente 37,4% du PIB, 94,4% des recettes totales de l'État et 93,9% des dépenses publiques. La revalorisation des recettes totales de 2011 est obtenue grâce aux recettes des hydrocarbures à hauteur de 82% contre 68,7% en 2010. Il est étonnant que les autres secteurs ne contribuent qu'à hauteur de 18%. D'après le rapport de la Banque d'Algérie de 2012 « ces données révèlent que la vulnérabilité des finances publiques aux éventuels chocs extérieurs s'est encore accentuée en 2010 et en 2011 ». En 2011, les recettes des hydrocarbures représentaient 104,8% des dépenses courantes, contre 109,3% en 2010. Les recettes des hydrocarbures, représentaient 27,7% du PIB en 2011 contre 24% en 2010, passant de 2 905 milliards à 3 979 milliards de dinars soit une hausse de 37%.

Les augmentations de salaires consenties avec rappels sur plusieurs années par les pouvoirs publics à l'endroit de certains fonctionnaires pèseront ainsi plus chers sur le budget de fonctionnement de l'État. Les dépenses publiques sont passées respectivement de 55 milliards de dollars en 2004, 100 milliards de dollars en 2005, 140 milliards de dollars fin 2006 et 200 milliards de dollars en 2009. Il est avancé le chiffre impressionnant de 500 milliards de dollars qui furent mobilisés entre 2004 à 2013 et 900 milliards de dollars entre 1999 et 2014.

Le modèle de développement algérien est déséquilibré. Il préconise un mode d'industrialisation centralisé qui a échoué partout. Le retour à l'Etat omniprésent ces dernières années est à double tranchant; il laisse croire qu'il est possible de tout régler au niveau central. J'ai à maintes reprises plaidé pour une économie diversifiée, laissant place à l'initiative privée et aux mécanismes de marché. J'ai souligné le rôle de la formation et notamment technique en faveur des jeunes. L'échec des privatisations est un signe annonciateur d'un manque de projet de vision à long terme. Les plans de restructuration des entreprises publiques sont un échec.

En ce qui concerne le programme d'investissements publics 2010/2014, le gouvernement a retenu des engagements financiers de l'ordre de 286 milliards de dollars, mais cela concerne deux volets ; à savoir le parachèvement des grands projets déjà entamés entre 2004/2009, l'équivalent de 130 milliards de dollars (46%) et l'engagement de projets nouveaux pour un montant de 156 milliards de dollars.

Les résultats, comme furent les plans précédents, sont de portée limitée en matière de créations de richesses productives et d'emplois. Ce pays a déjà consacré 400 milliards de dollars aux infrastructures et à divers équipements publics et parapublics. Un tel montant opéré dans d'autres conditions aurait transformé le tissu

économique. Les surcoûts ne s'expliquent pas seulement par l'inefficacité des choix des investissements, mais aussi par la corruption.

En outre ces équipements publics généreront des frais de fonctionnement qui feront exploser le budget de l'Etat. L'économie algérienne ne décolle pas et est à la traîne dans la plupart des classements mondiaux.

Il y a un problème de management qui s'explique par un système sclérosé, bureaucratique et qui bride l'initiative et l'innovation. Mais cela n'explique pas tout. L'économie rentière (98% des exportations algériennes sont constituées des hydrocarbures) empêche le développement de secteurs productifs. Certains milieux trouvent leurs comptes dans les activités commerciales notamment l'importation. Ils sont à l'origine de la flambée des produits alimentaires de base et des biens de consommation. L'Algérie est passée en une décennie d'un niveau d'importation de 7 milliards de dollars en 1990 à 69 milliards de dollars en 2014.

La politique rentière qui bénéficie à une petite minorité est dangereuse. Il ne pourra pas tenir sous la pression de cette jeunesse qui manque de tout et qui est plus avisée avec des aspirations justifiées. La manne pétrolière a rehaussé le niveau général des revenus et surtout des classes moyennes (même si les hausses récurrentes des produits de premières nécessités amenuisent leur pouvoir d'achat), mais de larges secteurs de la société sont marginalisés.

Plusieurs milieux mafieux ont profité de ce marché du luxe pour accroître les achats à l'étranger ou achalander les magasins des beaux quartiers des grandes villes.

La blanchiment d'argent dans les circuits des biens de consommation haut de gamme est une réalité, notamment dans la bijouterie-joaillerie, les voitures de collection.

Les importations de produits de luxe sont symptomatiques des dérives de l'importation tous azimut. Les clients qui consomment ces produits sont en partie des cadres travaillant dans le secteur privé ou dans les filiales algériennes des groupes étrangers qui offrent des salaires supérieurs par rapport au secteur public et à la fonction publique.

Mais le plus gros chiffres d'affaires réalisé dans la distribution de produits importés trouve son origine de détenteurs de capitaux opérant dans l'informel, les importateurs licites ou illicites, les bénéficiaires de la rente pétrolière qu'ils soient des fonctionnaires civiles ou militaires, intermédiaires de commerce, professions libérales, personnalités proches du pouvoir, entrepreneurs et artistes à succès.

Il est temps que les pays du sud, ceux qui ont des réserves de change comme l'Algérie, investissent dans l'économie réelle et la production dans d'autres pays du sud. Cela relancerait la croissance mondiale et l'emploi. J'avais proposé en 2008 un fonds souverain en devises, dont les placements s'orienteraient vers des entreprises

stratégiques non pas seulement pour des objectifs financiers mais également stratégiques pour l'économie algérienne. D'autres types de placements seraient à mettre en place. Mais le contexte financier international qui se dégrade plaide pour des investissements productifs en Algérie et dans les pays voisins, dans le cadre d'une communauté économiques maghrébine.

Avec mes Amis économistes et experts algériens nous essayons de pointer les dysfonctionnements de l'économie algérienne, sans esprit partisan avec une objectivité qui n'a d'égale que notre volonté de garder intacte notre crédibilité. A ceux qui en doutaient, les déclarations d'Ahmed Ouyahia nous confortent dans nos positions. Le premier ministre a reconnu au cours d'une conférence de presse à Alger le 5 juin 2012 que son gouvernement avait échoué « devant les puissances de l'argent ». Il ajouta « L'argent commande en Algérie. Il commence à gouverner et à devenir mafieux (...) l'échec est collectif », en parlant de la politique économique du pays. C'est pourtant son gouvernement qui a annulé la décision visant à imposer le chèque dans les transactions commerciales de plus de 5000 euros. Ce fut une concession majeure aux barons de l'économie informelle qui représentent plus de 40% des activités économiques. Le lobby des importateurs serait à l'origine de la flambée des prix de l'huile, du sucre et des produits de base. Plusieurs sources établissent un lien avec les émeutes de 2011.

Les politiques budgétaires sont tributaires des recettes tirées des exportations. d'hydrocarbures, dans un contexte de répartition inégalitaire de la rente pétrolière et gazière. En 2014, la chute de celle-ci a affecté grandement les recettes fiscales qui ont connu une baisse de 10%, comparativement à 2013.

Les recettes budgétaires sont de l'ordre de 56,08 milliards de dollars (dont 20,63 milliards au titre de la fiscalité pétrolières et 35,4 Mds de dollars de recettes non pétrolières). Celles-ci représentent environ 45% du produit intérieur brut soit 215 milliards de dollars en 2013 selon le FMI. Lorsque l'on sait que les activités de la Sonatrach génèrent des effets indirects de plus de 80% sur le secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique. Le FMI dans son rapport en date du 2 octobre 2014 prévoit un déficit budgétaire, aux alentours de 7% pour 2014, en raison notamment de «la diminution des recettes des hydrocarbures (...), d'une nette augmentation des dépenses en capital» et du maintien «d'un niveau élevé de dépenses courantes». Pour les experts du FMI, l'Algérie est appelée à fixer en urgence un plancher de déficit à ne pas franchir, sous peine de voir s'effondrer, à terme, l'édifice même de sa stabilité macroéconomique.

Ceci dans un contexte où le solde de la balance des comptes courants de l'Algérie devrait être négatif pour s'établir à -3% du PIB en 2014 et à -2,9% en 2015, contre un solde positif de 0,4% en 2013.

Le chef de la délégation du FMI, Zeine Zeidane, lors d'un point de presse tenu à Alger (cf. El Watan daté du 8 octobre 2014) estime que si la politique économique actuelle est maintenue, «la position extérieure nette de l'Algérie deviendra inévitablement négative d'ici 20 à 25 ans». Selon lui, l'Algérie doit œuvrer en urgence à conforter ses investissements dans le secteur des hydrocarbures, mais aussi à

accroître ses prix intérieurs des produits énergétiques et surtout à améliorer le climat des affaires pour favoriser la diversification des exportations.

D'après les estimations de Abderrahmane Mebtoul en date du 22 septembre 2014, la défense (13,26 Milliards de dollars) et l'intérieur (6,95 milliards de dollars) s'accaparent 32% du budget de fonctionnement au titre de la loi de finances 2015 . Le total des dépenses budgétaires sont évaluées à 112,12 milliards de dollars dont les frais de fonctionnement qui représentent 62,92 Mds de dollars (contre 59,67 milliards de dollars en 2014) et le budget d'équipement qui s'élève à 49,18 milliards de dollars (contre 27,44 milliards de dollars en 2014) soit une progression de 41%.

Le déficit budgétaire passe à 22,1% du PIB, alors qu'il n'était que de 18,1% en 2014 et 19% en 2013.

Le gouverneur de la Banque d'Algérie a déclaré devant l'Assemblée populaire nationale (APN), le 15 décembre 2014 que «si les réserves de change peuvent amortir un choc externe dans l'immédiat, elles pourraient s'effriter en cas de baisse prolongée des cours du pétrole».

La balance des paiements affiche un déficit de 1,32 milliard de dollars au premier semestre 2014, impactant négativement les réserves de change qui passent de 194 milliards de dollars fin 2013 à 193,269 milliards de dollars au premier semestre 2014. Le FMI confirme que «le déficit budgétaire devrait se creuser à plus de 7%, en raison du recul des recettes d'hydrocarbures, de la nette hausse des dépenses d'investissement et de la poursuite des fortes dépenses courantes». Le Fonds souligne aussi que «l'épargne budgétaire devrait baisser pour la deuxième année consécutive». Il est difficile de mettre en pratique une loi de finances 2015, prévoyant 110 milliards de dollars de dépenses dont 60 milliards de dollars dans le cadre du budget de fonctionnement.

L'année 2014 a connu un effondrement, jamais enregistré depuis 2008, des principales matières premières que ce soit l'or noir, le fer, le caoutchouc, le coton, le soja, l'argent, le cuivre...

Si l'Algérie à l'instar de tous les pays en développement a besoin de développer ses infrastructures, les prochains budgets devraient consacrer davantage de moyens à l'économie productive. Les investissements publics en infrastructures ont représenté 70 % de la dépense publique entre 2000 et 2013.

Le soutien à l'investissement productif est déclaré axe prioritaire de la politique gouvernementale. Cela devrait prendre la forme d'octroi d'avantages fiscaux au profit des investisseurs industriels par des exonérations durant cinq ans de l'Impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), de l'Impôt sur le revenu global (IRG) et de la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP).

Les taux d'intérêts applicables aux prêts bancaires seront quant à eux bonifiés à 3%.

Le nouveau plan quinquennal (2015-2019) d'un montant global de 262,5 milliards de dollars s'annonce comme étant social et productif.

D'aucuns diront que les pouvoirs publics, en dépensant près de 900 milliards de dollars – plusieurs fois le plan Marshall, ces quinze dernières années n'ont pas pu construire une économie solide et diversifiée. La rente pétrolière n'a pas favorisé l'émergence d'entreprises industrielles et n'a pas permis de faire relever le ratio industrie sur PIB qui s'est même détérioré pour atteindre 5%.

Le gouverneur de la Banque d'Algérie en présentant le rapport trimestriel sur les tendances monétaires et financières du pays en février 2014 s'inquiétait du fait que «la balance des paiements extérieurs globale a clôturé 2013 avec un excédent de seulement 0,13 milliard de dollars, soit un quasi-équilibre après les importants excédents des années 2012 (12,6 milliards de dollars) et 2011 (20,14 milliards de dollars)». Alors que «les recettes des exportations d'hydrocarbures se sont contractées de 10,2%, s'établissant à 63,3 milliards de dollars en 2013 contre 70,5 milliards en 2012», le recul de la balance des paiements a été «aggravé par une hausse des importations de biens qui se sont chiffrées à 55,1 milliards de dollars en 2013 contre 51,5 milliards en 2012». Pour M. Laksaci, le «niveau des importations atteint en 2013 est non soutenable eu égard au profil des exportations tant en volume qu'en valeur».

Il convient d'engager en priorité une politique de substitution aux importations.

A l'occasion de La Loi de finances complémentaire le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a confirmé lors d'une conférence à Alger le 30 mars 2015 que le budget révisé "comprendra des décisions et des mesures visant à assurer une meilleure maîtrise du commerce extérieur à travers la lutte contre la corruption et la fraude dans le financement des importations et à mettre fin à l'anarchie qui caractérise cette activité". Les importations qui ont triplé en dix ans vont atteindre des importations pour un montant de 65 milliards de dollars en 2015.

Rappelons que La loi de finances 2015 a initialement prévu des recettes budgétaires de 46,846 milliards d'euros et des dépenses publiques de 88,581 milliards, soit un déficit budgétaire de 41,733 milliards d'euros, soit 22,1% du PIB.

D'après les autorités, une dizaine de groupes industriels publics seront créés. La promesse du ministre de l'Energie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, selon lequel les nouveaux grands groupes verraient le jour avant la fin de l'année 2014 ne s'est pas concrétisé. Le recrutement de managers d'entreprises pour assurer le bon gouvernement sur la base d'une rémunération au résultat, afin de «rompre avec les habitudes actuelles», est un aveu d'échec d'une mauvaise gestion passée, que je n'ai cessé de dénoncer dans les médias algériens et internationaux en appelant à faire confiance à ces jeunes Algériens formés à l'intérieur du pays ou à l'étranger sur les techniques les plus modernes.

La Conférence nationale sur le développement économique et social, le 4 novembre 2014, devait permettre au gouvernement de poser «la problématique de la promotion de l'investissement productif, en particulier dans le secteur industriel. Sa contribution à la croissance est des plus faibles, en moyenne 5% du PIB ; ce secteur devra réaliser un taux de croissance à deux chiffres pour atteindre l'objectif de croissance de 7% escompté pour 2019». La relance économique à l'horizon 2020 visera à «réduire la forte dépendance du pays aux hydrocarbures dont les exportations constituent 97% du total des recettes en devises, intensifier et diversifier l'investissement dans les secteurs productifs, accroître la part de la production nationale sur le marché domestique, assurer les grands équilibres financier, budgétaire et monétaire et, surtout, créer des emplois».

§3 : Quel modèle de ré-industrialisation ?

Seuls 50% des 104 000 investissements enregistrés entre 2012 et 2013 ont été réalisés, dont 58% relèvent du secteur des services, particulièrement le transport de marchandises et de voyageurs. Plusieurs rapports et études commandés à des grands cabinets internationaux n'ont pas donné les résultats escomptés. L'on se rappelle cette conférence tenue sous l'égide d'Abdelhamid Temmar, alors ministre de l'industrie en février 2007 annonçant entre autres la création d'entreprises championnes et un nouveau concept d'industrialisation selon le procédé des grappes. D'importantes enveloppes budgétaires engagés par l'Etat et s'élevant à 3,98 milliards de dollars US depuis 2009 devaient assainir les dettes, restructurer et moderniser les entreprises publiques.

L'industrie algérienne ne pourra pas sortir par le haut seulement. L'Etat doit créer l'environnement adéquat pour favoriser l'émergence d'une génération d'entrepreneurs et impulser une vraie politique industrielle tournée vers le marché intérieur. A un moment donné, il faut choisir entre le lobby des importateurs et la promotion de la production nationale. Des projets peuvent devenir un détonateur mais en cas d'échec se serait un coup d'épée dans l'eau. On attendra la suite de la réalisation de l'usine Renault Algérie Production (RAP) qui a été créée en janvier 2013. Il s'agit d'une société mixte détenue à 51% par la partie algérienne (34% par la Société nationale des véhicules industriels - SNVI - et 17% par le Fonds national d'investissement - FNI) et à 49% par le constructeur français Renault.

La construction de l'usine a débuté en septembre 2013. Elle emploie directement 350 personnes.

S'étendant sur 151 hectares, l'usine d'Oued Tlelat a coûté environ 50 M€. L'investissement devrait ultérieurement être porté à 400 M€ pour permettre de passer de 25 000 à 75 000 véhicules par an, puis à 800 M€ lorsque l'usine produira 150 000 véhicules par an.

Le projet "Renault Algérie" a bénéficié de diverses formules de soutien et des procédures de facilitation, notamment administratives et douanières.

La SNVI algérienne participe au capital de la société Renault Algérie Production (RAP) à hauteur de 34% et 17% des parts ont été attribués au fonds d'investissement, ce qui représente 51% du capital et des investissements côté algérien.

J'ai participé, le 12 novembre 2014, à un débat sur Radio Algérie chaîne 1 à propos de l'inauguration de Renault Algérie à Oran par le 1^{er} ministre Sellal, et les ministres français Fabius et Macron. Ceux en France qui s'y opposent sont soit pour des raisons politiciennes comme Marine Le Pen soit mal informés.

Dans une interview à El Watan économie du 10 au 16 novembre 2014, j'ai déclaré que ce projet «ne serait pas viable économiquement, sans la participation à hauteur de 51% de l'Etat algérien. 25 000 véhicules pour le marché algérien ce n'est pas très rentable et tout le monde sait que le marché mondial de l'automobile ralentit.» Son intérêt serait davantage d'ordre marketing. Il s'agit pour l'Algérie de «lancer un message aux investisseurs étrangers sur l'attractivité de l'environnement économique du pays.»

A titre de comparaison, l'usine Renault de Tanger (Maroc) a produit 200 000 véhicules en 2014 dont 90% sont exportés et elle compte 5400 salariés.

Cette co-production est mutuellement bénéfique. L'Algérie dépense 7 milliards de dollars dans l'importation de véhicules. Elle a tout intérêt à construire une industrie compétitive de substitution aux importations. Renault vend son savoir-faire, sa technologie et ses marques.

Seul bémol à ce projet c'est sa dimension étroite et l'impossibilité pour l'usine oranaise d'exporter. L'idéal est d'avoir une industrie automobile maghrébine intégrée, pour répondre aux besoins des marchés de la Région et toute l'Afrique et au-delà.

La sous-traitance industrielle serait plus prospère et faciliterait l'intégration verticale d'une industrie automobile se mouvant dans un espace comptant 100 millions d'habitants. Au Maroc et en Algérie il y a un tissu de sous-traitants mais de taille modeste et peu diversifié. Par définition la sous-traitance ne peut être rentable que si elle a des fournisseurs multiples et variés, sinon le fournisseur serait en danger s'il a un seul client. Imaginez ce qu'il adviendrait si ce dernier fait faillite ou change de fournisseur. Le sous-traitant doit rentabiliser ses investissements en faisant des économies d'échelles, en produisant pour plusieurs donneurs d'ordre. De mes très nombreuses missions économiques en Algérie, j'ai constaté que les PME privées algériennes qui pouvaient faire éclore un secteur mécanique et électronique n'avaient pas un soutien public en matière de réglementation et d'environnement économique et institutionnel propice aux affaires. Bien au contraire, ils doivent se soumettre à une bureaucratie tatillonne et à des dirigeants

politiques se contentant d'une distribution de la rente en leur faveur sans se préoccuper de l'émergence d'une industrie diversifiée et multisectorielle. La chute des prix du pétrole et du gaz en 1986 et le refus du rééchelonnement de la dette extérieure algérienne (C.SARI, 2011) ont tarit les devises nécessaires à l'achat de matières premières, pièces détachées et produits semi-finis indispensables à la poursuite des activités de certains secteurs vitaux comme le textile, la mécanique, l'agro-alimentaire. C'est ce qui explique le début du naufrage du tissu industriel algérien.

Depuis 2013, un réseau de sous-traitance local a été constitué. Il comprend cent treize entreprises spécialisées dans les industries mécaniques, métalliques et métallurgiques (IMMM), le caoutchouc et le plastique. Pour le moment leurs clients s'appellent la Société nationale de véhicules industriels (SNVI) dont elles ne fournissent que 17% des composants pour véhicules légers.

Des sièges pour véhicules de tourisme devraient être fabriqués dès la fin de l'année 2014 par une société mixte algéro-turque.

Un autre donneur d'ordre est le groupe allemand Mercedes Benz Algérie qui

est une société mixte créée en juillet 2012 dont les parts sont réparties entre l'entreprise de développement de l'industrie automobile (EDIV) relevant du ministère de la Défense (34 %), la SNVI (17 %) et le fonds d'investissement Emirati "Aabar" 49%.

La Conférence nationale sur le développement économique et social organisée par le ministère de l'Industrie et des Mines à Alger le 6 novembre 2014, en présence du Premier ministre Abdelmalek Sellal et plusieurs membres du gouvernement ainsi que de hauts cadres de ministères, des patrons d'entreprises, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et des représentants de sociétés étrangères, a annoncé la mise en branle d'un nouveau Code des investissements.

La règle de partage de l'actionnariat 51/49% ne sera pas abandonnée, mais elle ne figurera pas dans ce texte, ce qui devrait ouvrir la voie à son "assouplissement" .

Abderrahmane Mebtoul est intervenu en ce sens en expliquant que "le défi de l'Algérie est la nécessaire adaptation aux nouvelles mutations mondiales dont l'industrie mondiale qui connaît une très profonde restructuration, surtout depuis la crise d'octobre 2008."

L'économiste Abdelatif Rebah a déclaré à Econostrum.info le 13 novembre 2014 que "la facture totale d'importation de véhicules de 2000 à 2013 s'élève à plusieurs dizaines de milliards de dollars sans compter celle de la pièce de rechange. Combien d'unités de montage et de postes d'emploi cette enveloppe aurait-elle servi à créer ? Le parc auto est passé de 2,9 millions de véhicules en 2000 à 5,5 millions de véhicules en 2013, un parc de plus en plus diésélisé."

Dans le cadre du plan d'action 2015-2019, l'Exécutif accordera, selon le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam

Bouchouareb, une "place centrale" au secteur public marchand industriel.

La plan 2015-2019 devrait faire émerger une dizaine de groupes industriels qui compte dix-huit Sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP) et cinq Entreprises publiques économiques (EPE).

Le plan de restructuration du secteur public marchand a retenu 85 fiches de projets organisés par filières d'activité du ciment et des matériaux de construction (17 projets), de l'industrie mécanique (15), des mines (14), de l'industrie manufacturière, électronique, électrique et la câblerie (7 projets chacun), de la construction métallique, de l'industrie pharmaceutique et de l'industrie du papier et verreries (5 projets chacun) et de la sidérurgie (3 projets) ainsi que de l'industrie agro-alimentaire.

Dans les déclarations officielles, la prépondérance du secteur public est systématiquement mise en avant. Il faut sortir de la logique étatiste qui a échoué et opter pour une dynamisation et un soutien aux PME-PMI industrielles.

L'Algérie a été classée à la 154^{ème} place sur 189 pays pour 2014 dans l'étude "Doing business" de la Banque mondiale (BM), en matière de réglementations économiques et leur application.

Il y a un consensus autour de la position visant à préparer dès maintenant l'après hydrocarbures et diversifier l'économie, mais les solutions divergent. Il est évident qu'il faut créer un environnement favorable aux entreprises, notamment les PME et favoriser l'entrepreneuriat privé, mais il convient d'intégrer tous les paramètres d'une économie nationale moderne et innovante.

Dans le processus d'une économie diversifiée et moderne, tous les secteurs sont appelés à se réformer et en premier lieu le secteur bancaire et financier. Les entreprises publiques, faute de privatisations, continuent à s'empêtrer dans l'inertie et l'assistanat public.

L'Etat doit soutenir d'abord les sociétés de production au dépens des importateurs. Parmi celles-ci certaines pratiquent l'évasion fiscale et douanière et d'autres encouragent les importations à outrance au détriment de la production et de la création de richesse. Je pense que l'Algérie a les moyens de créer des entités économiques de production de biens et de services, non pas selon le système centralisé qui a fait faillite mais avec de nouveaux entrepreneurs privés à encourager.

Un taux de croissance minimal de 8 à 10% sur une dizaine d'années est certes nécessaire pour résorber le chômage dans un pays à forte évolution démographique, mais il ne peut être atteint que par des changements macro-économiques globaux, une plus grande intégration économique maghrébine, une lutte implacable contre l'économie de rente et la corruption et une réduction des dépenses militaires dans un contexte régional apaisé.

Mais un secteur est souvent oublié ; c'est celui de l'agriculture et l'agro-alimentaire qui contribue au moins au taux de croissance hors hydrocarbures à hauteur de 2%. Les importations de produits alimentaires et agro-alimentaires pèsent et pèseront sur la balance commerciale.

La population active dépassent dix millions en 2014. Compte tenu de la pyramide des âges dominée par les jeunes, les demandes d'emplois s'accroissent de 300.000 à 400.000. La prise en compte des femmes est largement sous-estimée. Pourtant la population féminine, représente 50% de la population active et dont la scolarisation est en forte hausse.

La réduction de la dépendance extérieure et l'impulsion du développement des principaux secteurs industriels nationaux (mécanique, pharmacie, matériaux de construction...etc.), ainsi

que des principaux secteurs de services (transport maritime et aérien, services portuaires, tourisme, télécommunications... etc.) est louable, mais il faut un plan national très ambitieux.

L'Etat crée l'environnement juridique, réglementaire et un contexte monétaire et financier favorable, mais une génération de managers et d'entrepreneurs doit émerger. Tous ces jeunes qui sortent des grandes écoles et des Universités doivent jouer un rôle de premier plan. Faire revenir des compétences algériennes et pourquoi pas maghrébines de l'étranger serait une piste prometteuse.

Les opérateurs économiques ne doivent pas attendre de l'Etat l'annonce et l'affichage des priorités en faveur de branches ou de filières bien ciblées et des avantages incitatifs supplémentaires. Dans tous les pays qui ont connu un développement durable et exponentiel, ce sont les innovateurs et les entrepreneurs qui sont à l'initiative. Que ce soient des Bill Gates, des Ford, des Mc Donald, Schlumberger, Peugeot, Lakshmi Mital, ou les patrons de PME, que j'ai accompagnés pendant un quart de siècles, ils n'ont pas utilisé les béquilles étatiques.

La promotion des « 200 champions privés nationaux » ne se décrète pas par des fonctionnaires, des experts ou des consultants nationaux ou internationaux. C'est par plus d'ouverture aux investisseurs privés souhaitant investir dans des secteurs d'activités, jusqu'à présent fermés, comme les banques et assurances, l'audiovisuel, le transport maritime, le transport aérien, la pétrochimie et toutes activités liées en amont aux hydrocarbures. Il est important de lever toutes les entraves et contraintes sur une économie qui a du mal à s'acheminer vers une transition à l'économie de marché.

La création d'une banque spécialisée dans le développement des PME-PMI doit s'insérer dans un système bancaire qui doit être réformé et modernisé. Mais l'expérience d'un organisme de financement public, comme la BDPME, OSEO et présentement la BPI en France est digne d'intérêt.

L'abandon de la règle des 51/49 appliquée doit se faire sans restrictions sectorielles sauf pour les Hydrocarbures, l'eau et ce qui relève de la défense nationale.

Un sujet mérite plus d'attention ; celui du foncier comme frein au développement.

En effet, l'accès au foncier demeure l'un des handicaps majeurs pour les porteurs de projets d'investissement industriels.

L'Office national des statistiques indique que l'accès au foncier demeure difficile pour près de 30% des chefs d'entreprises privés de même que le coût est jugé élevé. La non-disponibilité des terrains et les problèmes administratifs constituent encore les principaux obstacles à l'accès au foncier. Les dossiers de demande de foncier à des fins de projets d'investissement industriels représentent 50% du total des dossiers traités qui sont acceptés à hauteur de 60%.

Mais pour l'Aniref, cela demeure «faible en raison du niveau élevé des rejets de 23%»

Le développement de la production agricole et d'une industrie pharmaceutique ne se décrète pas au niveau étatique mais doit être impulsé par des nouveaux entrepreneurs à encourager par des facilités en matière d'aménagement des locaux et des terrains, une liberté d'entreprendre et des rapprochements avec des partenaires nationaux ou étrangers. La chine n'a pas eu de complexe à faire venir dans ses nombreuses zones d'activités des sociétés étrangères dont les Chinois se sont inspirés pour produire leurs propres marques.

Les véhicules chinois FAW vendus en Algérie sont, à la base, issus d'un partenariat avec Volkswagen.

Certains milieux patronaux proposent de réserver aux entrepreneurs nationaux, les marchés publics dont le montant n'excède pas 30 millions DA pour les services, 150 millions DA pour les fournitures et 200 millions DA pour les travaux. C'est une demande légitime mais qui ne doit pas sacrifier la qualité et favoriser l'économie de rente.

Le rétablissement du crédit à la consommation ne profitera qu'aux importateurs de véhicules, ce qui aggrave le déficit de la balance commerciale et la pollution. Il serait préférable de développer les transports en commun comme le métro et le tramway.

Supprimer les subventions aux produits de premières nécessités serait dangereux pour la stabilité sociale mais aussi inéquitable. De larges couches de la population ne pourraient y survivre, celles-là même qui ne reçoivent aucun transfert étatique.

L'économie algérienne est une économie totalement rentière où 83% du tissu économique est constitué de petits commerces et de services selon les enquêtes de l'ONS. L'ANDI, indique que ce sont les projets locaux qui sont dominants avec 99% des déclarations. Pour ce qui est de la répartition des projets par secteur, c'est celui des transports qui attire le plus d'investissements avec 60% en majorité de micro-projets, suivi par le secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (16%), du secteur de l'industrie (10%) et enfin celui de l'agriculture (2%). D'une manière générale les investissements directs étrangers significatifs réalisés, restent insignifiants en dehors des hydrocarbures, des banques et des télécommunications.

§4 : Le retour d'une inflation élevée

La hausse des prix augmente pour atteindre 4,9% en janvier 2012, 5,3% en février, 5,9% en mars, 6,4% en avril et 6,9% en mai 2012. Mais les prix des produits de premières nécessités sont beaucoup plus élevés que les 11% affichés. Si les fonctionnaires et certains salariés organisés obtiennent des augmentations de salaires substantielles, de larges couches de la population doivent faire face à cette inflation galopante.

Résultat : 20% de la population vit sous le seuil de pauvreté. Les plus exposés à cette situation ce sont les chômeurs, qui d'après les chiffres officiels représentent 10% de la population active dont 21,15% de jeunes âgés entre 16 à 24 ans. La précarité se multiplie.

Selon l'Office National des Statistiques, le rythme d'inflation en glissement annuel se situe à 7,3% en juin 2012. D'après le rapport de la Banque d'Algérie au titre de l'année 2011, la poussée inflationniste serait le fait de l'expansion monétaire à hauteur de 63% tandis que l'inflation importée est de 21%. Les variations du taux de change effectif nominal impactent l'inflation en Algérie dans une proportion de 7%. La hausse des prix des biens manufacturés qui atteint 5,5%, dépasse celle des biens alimentaires, estimée à 4,2%.

Le taux d'inflation a été de 8.3% en novembre 2012 en Algérie, comparé au même mois de l'année précédente. L'indice des prix à la consommation a quant à lui augmenté de 9.9%. Ces chiffres confirment que l'inflation, hors contrôle, devrait frôler les deux chiffres sur une année, après une décennie de stabilité relative.

Selon l'Office National des Statistiques, le taux d'inflation a atteint 8.3% en octobre 2012, comparé à octobre 2011, alors que l'indice des prix à la consommation a atteint 9.9%..

Parmi les explications de la flambée des prix, on peut citer le doublement du salaire minimum SNMG, passant de 6.000 à 20.000 dinars, (200 euros au cours officiel).

C'est grâce à la solidarité familiale que les plus pauvres et les couches moyennes peuvent maintenir un niveau de consommation acceptable, en partageant le logement, les charges fixes et alimentaires.

Les poussées inflationnistes sont aussi le fait d'un contrôle illégitime des produits de première nécessité par le secteur informel qui contrôle plus de 65% du marché, auxquels 70% des ménages consacrent presque l'intégralité de leurs revenus et plus de 40% de la masse monétaire globale en circulation.

En réalité ce taux est à deux chiffres, si on prend en compte le panier de la ménagère et les biens qui circulent sur les marchés au noir

§5 : Excédent commercial et importations massives

Curieusement l'Algérie, exportateur d'hydrocarbures, est aussi un important importateur de carburants. En 2011, les importations du pays ont augmenté de 77% à 2,3 millions de tonnes pour deux milliards de dollars contre 1,3 million de tonnes en 2010. En 2012, Sonatrach importa 2,5 millions de tonnes de carburants dont deux millions de tonnes de gasoil. Les importations du gasoil sont passées de 1,3 millions de tonnes en 2011 à 2 millions de tonnes en 2012, soit une augmentation de 700.000 tonnes.

La politique du tout automobile (l'Algérie a importé 400 000 véhicules en 2014 contre 300 000 véhicules en 2011), au lieu de développer les transports en commun modernes (métro, tramway) et le ferroviaire, a fait flamber la demande de carburants. Le parc automobile compte cinq millions d'unités dont une bonne partie utilise le diesel, notamment les camions, très utilisés dans le transport.

Le gouvernement tente de faire porter les capacités des trois raffineries à 30 millions de tonnes par an au lieu de 22 millions de tonnes actuellement. Quatre nouvelles usines d'une capacité totale de 20 millions de tonnes par an sont en projet. Mais la politique de facilité tend à financer les importations de carburants par les exportations d'hydrocarbures.

L'excédent commercial ainsi que le solde positif du compte courant algériens s'amenuisent fortement en 2013 et en 2014.

D'après El Watan algérien, daté du 12 novembre 2014, Le gouvernement du Québec souhaiterait réduire sa dépendance du pétrole algérien qui représente près de 40 % de ses importations en brut. L'entité canadienne compte s'approvisionner à partir de la province de l'Alberta et des Etats-Unis, dont la production du pétrole et du gaz de schiste est en forte croissance.

Pierre Arcand, ministre québécois des ressources naturelles a affirmé, que « la sécurité énergétique est de plus en plus importante et le Québec tentera de s'approvisionner davantage chez ses voisins

d'Amérique du Nord en pétrole, que ce soit d'autres provinces ou des États américains ».

L'Algérie exportent ses hydrocarbure vers le Canada dont le Québec pour un montant s'élevant à en 2013 à plus de 2,34 milliards de dollars US.

De quelles réserves dispose l'Algérie aujourd'hui ? La question a maintes fois été mise en avant par de nombreux experts en énergie, qui se sont hasardés à avancer des délais au-delà desquels l'Algérie ne disposerait plus de réserves suffisantes pour conserver son statut d'exportateur net de pétrole et de gaz.

Les chiffres officiels communiqués par le département de l'Energie à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) concernant les réserves d'hydrocarbures algériennes n'ont pas changé depuis au moins décembre 2010. Les nombreuses découvertes opérées par Sonatrach ne sont pas significatives. Francis Perrin soutient que les réserves prouvées de l'Algérie sont évaluées à 12,2 milliards de baril de pétrole et 4504 milliards de mètres cubes de gaz, ce qui équivaldrait à environ 5,72 milliards de tep.

Sonatrach avait évalué les réserves récupérables (prouvées et probables) à 5,18 milliards de tep et le volume des hydrocarbures en place à 18,5 milliards de tep.

L'Algérie est confrontée aux pressions exercées par ses clients afin de faire baisser le prix du gaz, pour plusieurs raisons :

- La forte concurrence internationale de la Russie (30% des réserves mondiales), concurrent direct de l'Algérie sur le marché européen, du Qatar (plus de 15% des réserves mondiales), ainsi que de nouveaux producteurs
- La montée en puissance du gaz de schistes entraîne une déconnexion du prix du gaz par rapport à celui du pétrole, (clause contenue dans les contrats à moyen terme de l'Algérie avec ses partenaires, contrats qui expirent entre 2013/2014).
- Les perspectives que certains gros consommateurs deviennent des exportateurs d'hydrocarbures. Le rapport 2012 de l'Agence International de l'Energie souligne que les Etats-Unis, grâce à la production croissante du gaz de schiste devrait être exportateur de pétrole vers 2017 et de gaz à l'horizon 2020 concurrençant sérieusement les leaders actuels de ces marchés ; l'Arabie Saoudite pour le pétrole et la Russie pour le gaz.

Ceci explique la stratégie d'Endesa et d'Iberdrola, deux partenaires du groupe Sonatrach dans le projet du gazoduc Medgaz entre l'Espagne et l'Algérie, qui selon l'agence Reuters en date du 25 décembre 2012 seraient sur le point de vendre leurs participations en raison de la crise qui sévit en Europe, notamment en Espagne préférant acheter sur le marché spot le gaz du Qatar et du Nigeria

L'utilisation des technologies de la fracturation hydraulique et du forage horizontal a permis aux Etats-Unis de produire 651,3 milliards de mètres cubes de gaz naturel (20% de la production mondiale) durant l'année 2011, se hissant au rang de leader mondial devant la Fédération de Russie.

Les Américains sont passés du statut d'importateur de gaz naturel à celui d'exportateur en peu de temps grâce à l'innovation technologique.

Le gaz naturel ne risque-t-il pas de concurrencer les produits pétroliers et le charbon.

L'Administration américaine se fixe comme objectif de faire baisser d'un tiers les importations de pétrole d'ici 2025.

Comme en Allemagne, les Etats-Unis utilisent les panneaux solaires chez les particuliers et développent les énergies renouvelables comme les énergies solaire et éolienne, ou la géothermie et la biomasse.

L'étude du Cabinet d'analyse indépendant, Alphavalue a été dans le vrai lorsqu'il a avancé une prévision des prix de pétrole divisé par deux d'ici à 2015. C'est à contre-courant des prédictions qui voyaient les hydrocarbures flamber les prochaines années.

Le cabinet s'est basé sur l'effondrement des prix du gaz américains, qui tournent autour de 2 et 3 dollars l'unité de mesure, alors qu'en Europe ils s'élèvent à 12 dollars et en Asie à 17 dollars. Un effet contagieux devait faire chuter les cours pétroliers dans le monde. Alphavalue suggère que le gaz va se substituer au pétrole dans les consommations des fluides industrielles et domestiques.

Aux Etats-Unis le gaz arrive au même niveau que le charbon dans la production d'électricité, ce qui a fait chuter les prix de celui-ci mondialement. Les baisses du prix du gaz consenties en 2012 par Gazprom à E.ON dans les contrats à long terme, témoignent de la décrue des sources énergétiques.

Ali Bey Nasri, président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL) déclare à El Watan, daté du 3 novembre 2014 que pour importer, «tout ce qu'il faut, c'est avoir de l'argent, une connaissance minimum du marché et un réseau de distribution, même informel. On donne de la devise à celui qui la demande, à la condition qu'il ait des dinars». Ainsi le marché algérien est inondé de produits chinois de mauvaise qualité. Ses exportations sont passées d'à peine 600 millions de dollars en 2000 à 10,5 milliards de dollars en 2013.

Le quotidien cite un importateur qui reconnaît qu'«une peluche que je ramène de Chine est vendue 300 DA pièce au prix de gros et arrive chez le consommateur à 700 DA. Si je ramenaient une peluche aux normes internationales, je devrais la vendre à 3000 DA et personne ne me l'achèterait».

Ces transactions donnent lieu à des manipulations de tout genre comme la minoration des factures. «En moyenne, on ne déclare que le quart du montant de la facture. Si on achète pour 80 000 dollars, on n'en déclare que 20 000 dollars parce que les taxes sont trop importantes». Selon ce même importateur les douanes «ne peuvent pas s'en rendre compte, car il ne s'agit pas d'une marchandise pour laquelle il y a un barème de prix. La valeur revient à l'appréciation de l'inspecteur».

La différence du prix non déclaré est réglée en devises sur des comptes basés à Dubaï, en France ou en Inde. C'est le taux de change du dinar sur le marché noir qui est la base de calcul du prix de revient.

Mon leit motiv sur la promotion d'un secteur industriel trouve sa justification à travers ces exemples de biens importés susceptibles d'être produits localement. Le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL) précise que sur les sept dernières années, on a dû importer l'équivalent de 12 milliards de dollars de dérivés du plastique, alors qu'en 2007 un projet Sontatrach/Total pour une

usine de vapocraquage d'éthane aurait permis d'apporter une solution. Il déplore que «nous exportons l'équivalent de 1,2 million de tonnes de phosphate à un prix moyen de 100 dollars et nous importons ses dérivés pour 500 à 600 millions de dollars. Comparativement, la Tunisie transforme 60% de son phosphate et le Maroc 40%».

Ce sont des postes «très importants sur lesquels, on peut réduire la facture de 2,5 milliards à 3 milliards de dollars et créer des opportunités d'exportation.» Producteur et exportateur de pétrole et de gaz, l'Algérie a importé au cours des trois dernières années plus de 10 milliards de dollars de produits énergétiques et lubrifiants.

En ce qui concerne la production de médicaments, la société nationale SAIDAL aurait pu jouer un rôle de leader en Afrique. Mais il n'en est rien. Officiellement la production nationale a atteint 38% des besoins des patients, en 2012 contre 10% en 2000, mais une part importante des inputs est importée, le reste c'est du conditionnement. Au total, la facture des importations s'élèvent à 2 milliards de dollars.

S'il y a un secteur où les entreprises algériennes auraient pu répondre à la demande domestique, c'est bien la filière alimentaire et la transformation des produits primaires et agro-alimentaire. Je suis témoins de ces projets de PME privées, que j'ai accompagnées lors de mes missions économiques en Algérie depuis 1987. Les demandes de machines-outils d'emballage et de conditionnements furent nombreuses. L'état d'urgence décrété durant la décennie 1990, le manque de soutien de l'Etat, la bureaucratie, une réglementation inadaptée, n'ont pas favorisé l'éclosion d'une vraie industrie agro-alimentaire. Les importations alimentaires dépassent 12 milliards de dollars en 2014 contre 8, 63 milliards de dollars en 2013, soit une hausse de près de 18% par rapport à 2012 et devraient atteindre 14 milliards de dollars en 2015.

D'après sa note de conjoncture, la Banque d'Algérie a confirmé que : «les réserves officielles de change se sont contractées à 193,269 milliards de dollars à fin juin 2014, après une progression au second semestre de 2013 à 194 milliards de dollars en fin de période.» C'est une première, depuis 14 ans jamais ces réserves n'ont décliné.

La raison en est un déficit commercial qui s'aggrave de 1,32 milliard de dollars au premier semestre, contre un excédent de 0,89 milliard de dollars à la même période de 2013. Cela est conforme aux déséquilibres endémiques entre des recettes extérieures qui diminuent et des dépenses tant internes qu'externes qui s'accroissent. Les exportations d'hydrocarbures, révèle en ce sens la Banque d'Algérie, «se sont établies à 31,83 milliards de dollars au cours des six premiers mois de l'année, baissant ainsi de 1,37 % par rapport à la même période de 2013, où leur niveau était de 32,27 milliards de dollars».

Alors que les importations de biens et services ont augmenté de 29,83 milliards de dollars durant la période considérée, contre 29,22 milliards de dollars au premier semestre de 2013. Ce faisant, l'excédent commercial de la balance des paiements est passé de 3,667 milliards de dollars au premier semestre 2013 à 2,756 milliards de dollars à fin juin 2014.

Les milieux mafieux et/ou rentiers empruntent plusieurs voies pour prospérer :

- Par un oligopole et parfois un monopole exercés sur les importations qui fournissent des gains faciles et rapides d'autant plus que lorsqu'on a le pouvoir

et on est poches des centres de décisions, on peut obtenir des facilités pour faire rentrer des marchandises et dresser des obstacles aux produits importés par la concurrence

- La presse algérienne fait état quotidiennement de scandales et d'affaires de corruption qui concernent des fonctionnaires, hommes politiques, cadres d'entreprises publiques ou privées et même des responsables gouvernementaux. L'affaire Sonatrach en est une illustration impliquant l'ancien PDG et ses collaborateurs immédiats et surtout l'ancien ministre de l'énergie et des mines Chakib Khelil. Ce proche du président arrivé aux affaires dans le sillage de l'accession d'Abdelaziz Bouteflika à la présidence de la République en 1999 avait un droit de regard sur tous les contrats signés entre 2000 et 2010, dont plusieurs font l'objet d'enquêtes en Algérie, en Italie et au Canada.

Comme je l'ai dit au quotidien El Watan du 4 mars 2013 la lutte contre la corruption en Algérie dépend beaucoup de la pression exercée par les pays étrangers : "Cela veut dire que tant qu'il n'y a pas une pression extérieure, les autorités concernées ne bougent pas, sauf dans certains cas de règlement de comptes, ou pour montrer à la population qu'il y a une lutte contre la corruption (...) ce qu'on sait jusque-là à propos de toutes ces affaires de corruption, n'est pas grand-chose par rapport à ce qui reste à savoir".

A propos de l'affaire Sonatrach, j'ai précisé : "la structure qui profite le plus de la corruption n'est pas apparente, n'est pas identifiée (...) les circuits sont multiples. Sonatrach ne pouvait qu'être le lieu où certains dirigeants ou proches du pouvoir ou ceux qui dirigent de façon occulte tirent bénéfice de cette manne". Il y a eu dans le passé des déclarations tonitruantes sur la corruption, sans suite comme celles de l'ancien chef du gouvernement, Brahimi, qui disait que depuis l'indépendance jusqu'aux années 80, il y a eu 36 milliards de dollars qui ont été détournés, soit l'équivalent de la dette algérienne à la fin des années 1980 qui a pesé lourd dans la destruction de pans entiers de l'industrie algérienne.

L'affaire de l'Autoroute est-ouest est révélatrice d'une gouvernance permissive de toutes les dérives possibles .

Le benchmarking entre les coûts du km d'une route ou d'une autoroute en Algérie et ceux dans d'autres pays, même ceux ayant des coûts salariaux élevés, démontre qu'il y a eu surfacturation et détournements de fonds publics. Lorsque j'ai emprunté cette autoroute est/ouest reliant Alger à Oran, j'ai constaté l'absence de sanitaires, de stations-service et des airs de repos. Je n'ai jamais vu pareils dysfonctionnements.

Le ministre des travaux publics annonça le 27 novembre 2014, devant l'Assemblée populaire que l'autoroute Est/Ouest, dont le coût initial fut fixé à 7 milliards de dollars va coûter en réalité 13 milliards de dollars, alors que des tronçons sont inachevés.

Lorsque l'on compare le linéaire de cette autoroute qui est de 1216 kilomètres et son profil en travers ; 2x3 voies avec celles construites en France et en Allemagne dont le coût est en moyenne de 6 à 7 millions de dollars par kilomètre on s'aperçoit qu'il y a eu surfacturations. Pour rappel, le coût au kilomètre en Espagne, au Portugal, au Danemark et en Suède, est de 3 à 4 millions de dollars construit. En Algérie, les facteurs de compétitivité ne manquent pas : une main-d'œuvre au moins 10 fois moins

chère qu'en Europe ; il n'y a rarement la neige ou des intempéries ; les matériaux utilisés en grande quantité, les agrégats (tuf, sables et graviers) ne coûtent que leurs frais d'extraction et le concassage, le carburant est 5 à 7 fois moins cher, les loyers, l'électricité et le gaz aussi et les occupations temporaires de terrains sont gratuites (cf. l'étude plus détaillées de A. Mebtoul le 28 novembre 2014).

Autre scandale, dont El Watan en date du 4 mars 2015 a fait état, une transaction conclue en août 2014 par le gérant d'une société d'import-export basée à Bir El Ater, dans la wilaya de Tébessa, avec un prétendu industriel émirati exerçant dans le prêt-à-porter de luxe. Contre 670 000 dollars transférés sur un compte à Dubaï, l'importateur devait recevoir 49 900 costumes, robes de mariée et ensembles pour filles. En réalité les containers à l'abandon au port d'Annaba ne contenaient que des vêtements usagés. C'est le même mode opératoire, des surfacturations qui permettent l'évasion de capitaux.

Dans sa note consacrée à l'Algérie au titre de l'article IV, le FMI constate «une détérioration de la situation budgétaire et du solde des transactions courantes et une diminution de l'épargne budgétaire et des réserves de change», en ajoutant : «pour la première fois en près de 15 ans, le compte des transactions courantes devrait se solder par un déficit. A moyen terme, les déficits devraient se creuser, car la forte consommation intérieure d'hydrocarbures et la baisse des cours du pétrole sont défavorables aux exportations, tandis que les importations, stimulées par les dépenses publiques, continuent d'augmenter».

Selon l'Institution de Bretton Woods, «le déficit budgétaire devrait se creuser à plus de 7% en raison du recul des recettes d'hydrocarbures, de la nette hausse des dépenses d'investissement et de la poursuite des fortes dépenses courantes. Les recettes hors hydrocarbures sont inférieures à leur potentiel, la masse salariale est élevée, et les subventions et transferts sont coûteux, représentant environ 26% du PIB. L'épargne budgétaire devrait baisser pour la deuxième année consécutive».

Si on peut approuver le constat, les propositions du FMI rappellent celles formulées pour tous les pays en développement à savoir l'arrêt des subventions aux produits de première nécessité et leur remplacement par des aides directes aux plus démunis. La grande question est comment peut-on identifier ces derniers et sur quels critères. D'où la difficulté de les soutenir par voies bancaires ou en cash.

Le FMI propose d' «encourager les autorités monétaires à rester prudentes et à se tenir prêtes à absorber davantage de liquidités et à augmenter les taux d'intérêt». Mais ce sont des solutions inadaptées au cas algérien. Une telle mesure pénaliserait les PME et les entreprises privées par rapport à des sociétés publiques qui disposent de concours financiers quasi illimités de la part des banques publiques sous injonction étatique.

§2 : L'industrie algérienne

La part de l'Industrie dans le PIB algérien était de 37,7% en 1965, 57,7% en 1980, 48,2% en 2000 et 48,5% en 2012.

Ces chiffres sont dignes d'un pays industrialisé. Mais en réalité, il s'agit du total de l'industrie incluant les hydrocarbures qui représentent environ 37% du PIB.

Afin de mieux rendre compte du degré d'industrialisation de l'Algérie, il conviendrait de retenir la part de l'Industrie hors hydrocarbures dans le PIB ; qui était de 13% en 1990, 7,0% en 2000, 7,2% en 2001, 4,9% en 2013 et 5% en 2014. Les secteurs industriels sont les suivants :

- L'Industrie sidérurgique

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie s'est dotée d'une industrie qui devait être industrialisante. Ce modèle fut emprunté à Gérard De Bernis et aux pays soviétiques (cf. C.SARI, 2011). Des grandes entreprises publiques dans la mécanique, l'automobile et les véhicules industriels (SNVI), le matériel et outillages agricoles (PMA), la robinetterie et les ustensiles de cuisines (BCR) sont nées. Mais c'est le complexe sidérurgique d'El Hadjar Sider (Wilaya d'Annaba), qui devait être le socle d'une industrie naissante. Ce groupe a souffert de plusieurs maux :

- Un management défaillant,
- Absence de toute politique de maintenance,
- Un marché national étroit,
- Une faible productivité,

L'association avec Arcelor-Mittal en 2001, après que l'État algérien eut privatisé le complexe sidérurgique, ainsi que les deux mines de l'Ouenza et de Bouhadjar, à hauteur de 70% des parts, a tourné court en 2013. Un nouveau pacte d'actionariat rendra la majorité des parts (51%) à la partie algérienne.

Entre 2001 et 2012, Arcelor Mittal n'a produit que 580 000 tonnes d'acier, alors qu'il prévoyait de dépasser 700 000 tonnes en 2011. Cet objectif est inférieur au million de tonnes produit avant la privatisation de 2001.

Le site d'EL Hadjar, qui a perdu 33 M de dollars en 2012, fait incomber les investissements de modernisation du complexe de 763 M de dollars, en grande partie à l'actionnaire algérien. Selon un communiqué d'Arcelor Mittal : «Il est prévu, de moderniser la filière fonte d'Annaba par la rénovation complète du Haut Fourneau, ainsi que les installations de Préparation Matière, Aciéries et Laminoirs existants. Il est aussi prévu la construction d'une nouvelle filière électrique (Four électrique et coulée continue billettes) ainsi que le renforcement des capacités avalées avec l'implantation d'un nouveau laminoir de rond à béton et de fil machine d'une capacité

d'1 million de tonnes». En contrepartie, la capacité de production du complexe serait portée à 2,2 millions de tonnes par an, à compter de 2017. La demande algérienne d'acier est estimée à 5 millions de tonnes en 2020 et à 8 millions de tonnes en 2030. Dans ces conditions, la construction de nouveaux complexes paraît inévitable. L'Algérie disposerait d'importantes réserves en minerai de fer estimées à 1,7 milliard de tonnes exploitables, dont la teneur en métal est de 57 %.

- L'Industrie automobile

L'Entreprise nationale des véhicules industriels (SNVI) sise à Rouiba, est spécialisée dans la fabrication de véhicule industriel (Bus et camions, véhicules spéciaux etc). Elle exporte vers tout le Maghreb, l'Afrique de l'Ouest et le Moyen-Orient. J'ai eu l'occasion de visiter cette usine et j'ai constaté le retard technologique, la sous-utilisation des capacités de production et les problèmes de maintenance dues à des carences en matière de formation et de qualification et un management faible. Ce n'est qu'en 2014, que les prémices d'une industrie automobile moderne apparaît, avec l'installation d'une co-entreprise à capitaux algériens (51%) et français (Renault détenant 49%)

- Fabrication de matériels agricoles

Le Complexe moteurs tracteurs (CMT), spécialisé dans la fabrication des tracteurs et des machines agricoles et moteurs, opère dans ce secteur au même titre que la filiale du groupe allemand Deutz AG, spécialisée dans la fabrication de tracteurs dont l'investissement s'élève à 24 millions d'euros.

Un bel exemple de la trilatérale Afrique/Maghreb/ Europe, que je défends est incarné par Aabar Investments (le fonds d'investissement d'Abou Dhabi), qui s'est associé avec cinq groupes allemands ; Daimler AG, MAN Ferrostaal AG, Deutz AG, Rheinmetall, le fabricant de moteurs MTU Aero Engines Holding ainsi qu'avec le gouvernement algérien (MIPI) pour produire jusqu'à 10 000 véhicules militaires et utilitaires. Le montant de l'investissement est de 720 millions de dollars réparti entre Aabar Investments à hauteur de 24,5 % soit 4 millions d'euros et 75,5 % détenu par le ministère algérien de l'Industrie et de la Promotion des investissements (MIPI).

- Le bâtiment et les travaux publics

L'Entreprise Nationale de Matériels de Travaux Publics (ENMTP) est spécialisée dans la fabrication de dumpers et bétonnières, de grues et de compresseurs compacteurs (CCA).

- L'industrie électronique et électrique couvre 83% de la demande domestique avec un chiffre d'affaires de 40 millions de dollars .

Parmi les grandes entreprises dominantes, on peut citer ENIE pour l'électricité, ENIEM pour l'électroménager, ainsi que l'ENEL, important fabricant de transformateurs et de produits pour le transport d'énergie électrique.

Certaines entreprises privées ont commencé à émerger dans ce secteur : Bya Electronic, HB Technologies, ZALA Computer, Cristor, Condor, Cobra, Continental électronique, Essalem Electronics, Samha du groupe Cevital FRIGOR, BMS Electric, Bomare Company, etc.

- L'Industrie militaire

Lorsque nous participions à la Foire Internationale d'Alger, dans les années 1980, nous étions intrigués de voir arriver sur nos stands des militaires en tenue pour commander des biens d'équipements, destinés à l'Industrie. Leurs utilisations finales furent des équipements militaires légers sous licence russe et chinoise fabriqués dans des entreprises sous commandement de la Direction centrale de l'industrie militaire (DCIM) (Ministère de la défense nationale) pour un usage propre à l'armée nationale populaire.

Les unités tentent d'approvisionner les forces terrestres, navales et aériennes, mais la production algérienne ne pourra rivaliser avec les grands fabricants d'armes mondiaux qui disposent d'une avance technologique et d'économies d'échelle, compte tenu du nombre de clients et de l'expérience acquise depuis fort longtemps.

- L'industrie pharmaceutique

Elle est dominée par l'entreprise nationale Sidal et la firme algérienne Digromed sur un marché où le secteur privé est faible. Malgré plusieurs déclarations officielles en faveur d'une production de substitution aux importations, 70% des médicaments sont importés pour un montant de 2,28 milliards de dollars en 2013, alors que les quantités ont reculé de 6,74% pour atteindre 33 389 tonnes par rapport à 2012.

Le marché algérien représente presque trois fois celui du Maroc et quatre fois plus qu'en Tunisie.

- Les Télécommunications et la Haute technologie

L'Algérie vit un paradoxe en matière de diffusion et d'utilisation des nouvelles technologies : une jeunesse apte à se former et à s'inscrire dans la révolution technologique et des dirigeants d'entreprises, de banques et des institutions qui n'ont pas voulu ou n'ont pas pu prendre le virage technologique. Pourtant les Algériens utilisent en masse les téléphones fixes et portables (20 millions d'abonnés), mais le réseau n'est pas efficient dans les zones urbaines et présentent des interférences en permanence et une quasi absence de réseaux en zone rurale. L'accès à Internet présente des lacunes en nombre de centres publics (type cybercafés) et en usage au sein des entreprises et des administrations, malgré un réseau de fibre optique de 23 457 km.

Les fers de lance de ce secteur de télécommunications et la haute technologie sont l'aéronautique, l'électronique, l'informatique, les technologies de communication militaire et spatiales, l'astronautique avec l'Agence spatiale algérienne en charge du programme spatial algérien et créée le 16 janvier 2002.

§2 : Le cas de l'Algérie

La désindustrialisation accélérée a réduit dramatiquement la part de l'industrie dans le PIB, qui a chuté à 5% en 2014, alors qu'elle

atteignait 27% à la fin des années 1970 et au début des années 1980.

L'État apparaît comme le seul véritable investisseur. Ni l'investissement privé, ni les investissements directs étrangers (IDE) n'ont réellement pris le relais de l'investissement étatique.

C'est ce dernier qui a aidé les entreprises du secteur des cuirs et chaussures à redresser la barre pour enregistrer une hausse de près de 10% sur la même période de référence.

Certains secteurs, comme celui de la production de tomate industrielle, ont pu bénéficier d'un soutien massif de l'État, qui a rééchelonné la dette des producteurs accumulées depuis une dizaine d'années.

Le secteur du textile poursuit, à l'inverse, sa descente aux enfers, alors qu'il employa jusqu'à 200 000 salariés au cours des années 1970 et 1980.

Il ne semble pas en mesure de sortir de son marasme, puisqu'il recule de 9,4% au cours du premier trimestre de 2012 par rapport au premier trimestre de 2011 qui enregistrait déjà une chute de 11% par rapport à 2010. La part du textile dans le PIB est inférieure à 2%, selon les chiffres de l'ONS.

L'industrie algérienne affichait une croissance de 1,5% en 2012 par rapport à celle de l'année 2011. Le secteur des industries sidérurgiques et mécaniques semble avoir joué un rôle central dans cette progression avec une hausse de 10,1%.

Les pouvoirs publics avaient pourtant annoncé une forte injection de capitaux pour relancer la production et la formation dans ce secteur pour un montant de 135 milliards de dinars (2 milliards de dollars). Le plan consacre 3,9 milliards de dinars à l'effacement de la dette fiscale, 54,4 milliards au rachat du découvert bancaire enregistré auprès de la Banque nationale d'Algérie, 9,7 milliards au rachat de la dette d'investissement et 1,3 milliard au paiement des dettes envers le liquidateur.

Les aides à l'investissement devraient bénéficier au secteur textile pour 23,9 milliards de dinars, à la confection pour 7,4 milliards, au secteur bois pour 5,4 milliards et pour 2,8 milliards de dinars à la filière cuir

Le plus étonnant est qu'en 2012, alors que le pays regorgeait de ressources en devises, plusieurs entreprises relevant du secteur sont en panne d'approvisionnement en matières premières et ne fonctionnent que sur le peu de matières récupérées dans les stocks. Le coton, produit de base, n'est plus livré aux unités de production depuis plus d'une année. «Si les choses continuent ainsi, ces unités seront dans l'obligation de mettre la clé sous le paillason et, de ce fait, 12 000 travailleurs se retrouveront à la rue», déclare Amar Takjout, secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du textile et du cuir (FNTTC-UGTA) au quotidien *El Watan* daté du 9 août 2012.

Les données fournies par l'Office national des statistiques (ONS) révèlent que la production dans les industries textiles a connu en 2011 une baisse de 13%.

La Fédération nationale du textile soutient que la production de la confection-bonneterie a été divisée par 2,5 en deux décennies, avec à la clé 80 000 suppressions d'emplois, suite à des faillites d'entreprises publiques et privées.

C'est la conséquence du dérèglement du marché du textile local et des importations, des pays asiatiques, en particulier de la Chine pour un montant de 6 milliards de dinars (80 millions de dollars) par an.

Le secteur des industries agroalimentaires, dans lequel se concentre une bonne partie du secteur privé et qui se caractérise par un surinvestissement, baisse de près de 3% au cours du premier trimestre, même si la production laitière et des produits alimentaires pour animaux croît.

Affirmant vouloir relancer la production industrielle, le gouvernement se fixe pour objectif de lui faire atteindre 10% dans le PIB d'ici 2014.

D'après le bulletin électronique econostrum en date du 10 mars 2015 l'entreprise algérienne Sider et Qatar international seraient tombés d'accord pour installer un complexe sidérurgique d'un coût de 1,7 Mds d'euros et emploierait 3000 personnes et produirait deux millions de tonnes d'acier par an, dès 2017 puis cinq millions de tonnes à l'horizon 2019.

Cela compenserait l'importation de produits sidérurgiques pour un montant de 9,2 Mds d'euros.

§1 : Les principales banques algériennes

On peut citer les banques suivantes :

1. Le crédit populaire d'Algérie (CPA)
2. La Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP/Banque)
3. La Banque Nationale d'Algérie (BNA)
4. La Banque Extérieur d'Algérie (BEA)
5. La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR)
6. La Banque de Développement Local (BDL)
7. La Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA)
8. La Banque Algérienne de Développement (BAD)

La Banque Nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire algérien (CPA) et la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) sont des banques universelles.

Les bilans publiés par les banques sont excessivement synthétiques et indiquent rarement la prise en charge par l'Etat des défaillances. Une fraction appréciable des crédits bancaires est en fait immobilisée, voire irrécouvrable.

Le caractère volontariste des interventions bancaires se déduit de la part des entreprises publiques, du trésor et des collectivités locales dans les financements. Les crédits accordés aux entreprises privées restent très modiques, ceux aux ménages étaient nuls jusqu'à ces dernières années, qui ont vu les prêts à la consommation flamber. La couverture des financements par les dépôts est faible. D'ailleurs 70 % des dépôts aux CPA étaient constitués d'avoirs des entreprises, la part des particuliers, qui thésaurisent énormément, ne dépasse pas 25%. Les banques algériennes distribuent des prêts sur fonds publics.

La BAD, établissement dont le bilan est de très loin le plus important, finance les investissements des entreprises publiques sur des ressources d'emprunts levés en son nom propre auprès d'institutions financières internationales pour une faible part (20%) et sur des fonds publics pour l'essentiel (80%).

Elle constitue en outre, le canal de transmission des concours définitifs de l'Etat, accordés essentiellement pour la réalisation des infrastructures économiques du pays.

La Banque Extérieure d'Algérie (BEA) est classée 3ème plus grande banque d'Afrique du Nord et 8ème sur le continent africain. La BEA est positionnée juste derrière la National Bank of Egypt et Attijariwafa Bank du Maroc.

Sur les 200 premières banques africaines, cette banque se hisse à la 8^{ème} place, après les 5 banques sud-africaines, la National Bank of Egypt (Al-Ahly) et Attijariwafa Bank. Le total du bilan de la BEA en 2014 s'élève à 34,7 Mds de dollars auquel il convient d'ajouter 67 Mds de dollars de recettes pétrolières algériennes.

La BEA, a réussi à se transformer en quelques années d'une banque totalement dévolue au secteur des hydrocarbures à une banque universelle de grande envergure. Se rapprochant des ménages elle a développé des produits de la bancassurance et du crédit-bail.

Les banques commerciales privées :

En 2013, les banques commerciales privées (algériennes, étrangères et mixtes) installées en Algérie sont :

- El Baraka Bank
- Citibank
- Arab Banking Corporation ABC
- Compagnie Algérienne de Banque CAB
- Natexis Amana Banque

- Société Générale
- Banque Générale Méditerranéenne BGM
- Al ryan Algerian Bank
- Arab Bank
- Bnp Paribas
- Trust Banque Algérie,
- Arco Bank,
- Algérie Gulf Bank,
- Housing Bank for Trade and Finance.

Les filiales des banques étrangères, dont la majorité sont françaises ont un périmètre d'intervention très limité. Leur clientèle est composé de particuliers et de quelques sociétés privées, leur implantation est insuffisante sur le plan géographique.

La liquidation de la banque El-Khalifa a porté un coup dur à la crédibilité des banques privées. L'utilisation des cartes de crédit a été stoppée et le faible taux de remboursement des dépôts des ménages et des entreprises ont découragé pendant longtemps l'utilisation des comptes bancaires par de larges couches de la population.

Par ailleurs, huit établissements financiers sont opérationnels : Union bank, Salem , Finalep , Mouna Bank , Société de Refinancement Hypothécaire , Algerian International Bank, Sofinance , Arab Leasing Corporation.

D'autres opérateurs jouent également le rôle d'intermédiaires financiers :

- Le Trésor Public avec ses services déconcentrés, les trésoreries de wilaya qui relèvent du ministère des finances et qui effectuent des opérations de banque (collecte des ressources).
- Les services financiers de la poste sont exercés par le centre des chèques postaux qui réalise également certaines opérations de banque (collecte des ressources, rapatriements et transferts de fonds). A noter que ce centre a été transféré à un opérateur public « Algérie poste »

Dans une logique d'économie de marché non encadrée, les banques doivent décider du financement des entreprises publiques, selon des critères d'efficacité économique et non selon des considérations sociopolitiques. La description des circuits et des institutions de financement suggère :

- La nature exogène de l'offre de monnaie. La création de monnaie ainsi que le volume de la masse monétaire sont des variables instrumentales au service du modèle de développement économique et social.

- L'ambiguïté de la place de l'appareil bancaire dans l'économie algérienne.

Etatique sur le plan juridique, cet appareil bancaire risque de subir les influences des techniques et des comportements des banques internationales.

Son approche (qui s'avère de moins en moins discutée) consisterait à ne financer que les projets d'investissement financièrement rentables.

Etudier l'offre de monnaie revient à étudier la quantité de monnaie créée pour permettre à l'économie de fonctionner et de croître selon ses besoins. Cependant, la création monétaire, si elle est fonction de la politique de croissance, dans le court terme, se trouve soumise à certains facteurs hétérogènes qui déterminent son évolution : revenu national, réserves de change, structure des prix relatifs et niveau moyen des prix des biens et services, taux de salaire, thésaurisation, etc... Il est à noter le fort accroissement de la masse monétaire qui passe de 4,116 milliards de Dinars en 1962 à 59,64 milliards de Dinars en 1977 (centre de documentation de la Banque Centrale d'Algérie).

La masse monétaire a été multipliée par 125 environ durant la période. C'est le démarrage du plan triennal (1967-1969) qui a accéléré le processus puisque la masse monétaire a été multipliée par 7,5 entre 1967 et 1977. De ce fait la valeur de la monnaie s'est dépréciée. La création monétaire a été tirée par l'industrialisation hautement capitaliste. En comparant l'évolution de la masse monétaire à celle du produit intérieur brut à prix constants entre 1966 et 1972, il ressort que l'accroissement de la masse monétaire est élevé en Algérie. Une corrélation existe bel et bien entre le taux de croissance du produit intérieur brut et l'accroissement de la création monétaire. On constate cependant une irrégularité de la variation du taux de croissance du stock de monnaie. Entre 1970 et juillet 1977, la masse monétaire s'est accrue de 330% et les crédits à l'économie de 566%.

Les assainissements répétés des entreprises publiques de plus de 50 milliards de dollars entre 1971 et 2011, se sont accompagnées de recapitalisations répétées des banques publiques contrôlant 90% du crédit global. Les refinancements illimités par la banque centrale des établissements publics sont fortement inflationnistes et générateurs de tensions sur le marché parallèle des devises. Les opérateurs privés, par la voix du conseil national des PME et des organisations patronales réclament aussi des plans d'assainissements.

- 1 Même si le taux de bancarisation est faible, le ratio des dépôts par rapport au PIB est passé de moins de 60% en 2000 à près de 83% en moyenne dans les années 2010. Il est à noter également une forte expansion du nombre d'agences bancaires, de guichets automatiques et de cartes bancaires. De même, la contribution du crédit au financement de l'économie a évolué positivement. Ainsi le ratio par rapport au PIB est passé de 62,4% en 2000 à plus de 80% en 2008.

Le rapport de la banque d'Algérie évalue la masse monétaire à 2.439 milliards de dinars fin 2010, 33,87 milliards de dollars dont 40% contrôlée par la sphère informelle soit 13,55 milliards de dollars. Celle-ci pratique une intermédiation financière informelle avec des taux d'usure aggravant l'endettement des ménages. Cet

excès de la masse monétaire est orienté vers les groupes oligopolistiques voire pour certains d'entre eux monopolistiques, alimentant ainsi la spéculation sur les marchés des biens et services, ainsi que sur le marché parallèle des devises. L'évasion fiscale, qui en résulte, dépasse les dizaines de milliards de dollars par an. La principale victime de cette absence de concurrence est le consommateur dont le pouvoir d'achat est laminé par les hausses des prix. Ce phénomène est bien connu dans les économies dominées jadis par le monopole d'Etat, la rente pétrolière et le parti unique. Les ressemblances sont frappantes avec le système russe après la disparition du système communiste.

Lors d'une rencontre organisée sur le thème de la relation «banque-entreprise», le 15 octobre 2012, à Alger par le Forum des chefs d'entreprises (FCE), Rachid Sekkak, économiste et directeur général de HSBC Algérie avance le chiffre de 35 milliards de dollars, le montant de liquidités qui circulent en cash en Algérie, hors secteur bancaire, soit 18% du PIB.

Rachid Sekkak a souligné que l'Algérie connaît actuellement une situation de fortes liquidités, à la fois bancaires et non bancaires, une sous-bancarisation de la population et un grave déficit de projets bancables en dehors des investissements étatiques. Si l'on parle de fortes reprises de sur-liquidités bancaires, «n'est-ce pas à cause du déficit de projets ?» (cité par El Watan daté du 16 octobre 2012). Le plus inquiétant est le constat de cet ancien cadre de la Banque d'Algérie selon lequel il y a : «très peu de demandes de crédits hors fonds de roulement et commerce extérieur (...) l'investissement non étatique est devenu aujourd'hui une denrée rare dans le pays».

Il est salutaire que le patronat prenne conscience de l'abandon de pans entiers du tissu industriel. Lors de cette rencontre, le président du FCE, Réda Hamiani, déplore que «notre économie est une économie de demande et non d'offre, et cette demande est dopée par les autorités avec la hausse des revenus distribués et le soutien de certains produits importés (...) Comment peut-on donc réindustrialiser une économie de demande affectée par le binôme importation et informel ?».

La privatisation des entreprises publiques amplifierait la création d'actifs financiers et les produits dérivés. Les OPCVM connaîtraient également un sort meilleur, mais cela impose une grande transparence, une bonne gouvernance et un style de management irréprochable. Il faut éviter absolument des privatisations à la russe où la braderie des sociétés a profité uniquement aux dignitaires du régime et une élite, sans qu'ils apportent un des fonds financiers. Des participations croisées entre banques maghrébines sont à privilégier. Il en va de même entre entreprises maghrébines. La masse monétaire est depuis 2005 tirée par la forte expansion de l'agrégat d'avoirs extérieurs nets. C'est la manne pétrolière qui accroît les dépôts bancaires provenant des ménages et des entreprises. En réalité, ce sont les réserves officielles de change (liées aux exportations d'hydrocarbures) détenues par la Banque d'Algérie qui expliquent l'expansion monétaire. En 2010, l'agrégat avoirs extérieurs nets a enregistré une forte progression de 42,2%. Durant les cinq dernières années, le taux de croissance se situe entre 31,95 % et 34,46 %. Le niveau élevé de l'agrégat avoirs

extérieurs conjugué à une politique de redistribution de la rente, fort active pour calmer les tensions sociales, expliquent les poussées inflationnistes en 2012.

M2 est fortement tributaire du secteur des hydrocarbures. C'est ainsi que la part des dépôts à vue auprès des banques varie dans le même sens que les recettes des hydrocarbures

Alors que la part relative des crédits à moyen et long terme est passée de 54,5% à fin décembre 2008 à 58 % à fin juin 2009, grâce aux grands projets d'investissements dans les secteurs de l'énergie et de l'eau. Le développement des crédits aux PME reste en deçà de l'objectif recherché à travers les différentes mesures prises par les pouvoirs publics (création d'organismes de garanties aux fonds propres, bonification des taux d'intérêt,...).

Suite à la crise financière, le Conseil de la Monnaie et du Crédit a édicté en mai 2009 un nouveau règlement en matière d'interventions de la Banque d'Algérie sur le marché monétaire, ses opérations hors marché ainsi que sur les instruments de politique monétaire.

La Banque d'Algérie tente de se doter d'instruments monétaires lui permettant de continuer à faire face au phénomène d'excès de liquidités, dans un contexte de risque d'inflation.

Il semblerait que les PME bénéficient d'un accès aux services bancaires relativement aisé. Plus des deux tiers d'entre elles ont un compte courant et un chéquier. En revanche plus de 80% d'entre elles considèrent qu'il est difficile d'obtenir un prêt bancaire. Les acteurs bancaires justifient leurs refus par l'insuffisance des fonds propres, l'absence ou l'insuffisance des garanties, la mauvaise gestion, le manque de fiabilité des projets, la non maîtrise des coûts et un faible taux de récupération des créances. Près de la moitié des entreprises font appel à des sources de crédits informelles (la famille ou des amis). Les montants sont faibles et les délais de remboursement n'excèdent pas 6 mois. L'essentiel des crédits s'adressent aux grandes entreprises. Il y a une volonté des autorités d'éviter les faillites en cascade.

Lors du colloque organisé par l'Union des banques maghrébines et l'Association des établissements financiers (ABEF) le 11 et 12 mars 2009, une étude a révélé que l'Algérie apparaît comme l'un des pays sud-méditerranéens qui a accordé le moins de facilités de paiement à ses 300000 PME. Selon un classement qui compte 9 pays sud-méditerranéens, l'Algérie est classée 7^{ème} avec un score de 2, 5% en deçà de la moyenne de la région qui est de 3,3%.

Comme le souligne le quotidien EL Khabar en date du 30 janvier 2012 plusieurs rapports internationaux dont celui de l'Institut américain Heritage soulignent la faiblesse du secteur bancaire et les freins à l'investissement, sans compter la bureaucratie et la corruption. L'Algérie est classée 140^{ème} sur 179 et 15^{ème} dans la région MENA sur 17.

Le financement de l'économie et les dysfonctionnements du marché monétaire sont mis en relief, de même que la rigidité du marché du travail, la faible productivité et le chômage des jeunes.

Mohamed Laksaci gouverneur de la Banque d'Algérie a annoncé le 21 juin 2012 à Alger, lors des travaux de la 13^{ème} conférence des présidents des banques maghrébines, que les banques algériennes et étrangères opérant en Algérie, respectaient les règles prudentielles. Le ratio de solvabilité bancaire de 24% a été atteint.

Un nouveau référentiel comptable inspiré des normes internationales (IAS-IFRS) est mis en place depuis 2010.

La notation par la banque centrale de deux banques intervenant en Algérie, l'une publique et l'autre privée est insuffisante et tardive, d'autant plus que les banques dans leur écrasante majorité sont publiques et donc soumises aux conditionnalités des autorités monétaires. Les banques privées, étrangères notamment, sont plutôt des collecteurs de dépôts que des distributeurs de crédits. Elles ne sont pas exposées non plus aux lois du marché financier qui est embryonnaire.

Mohamed Laksaci précise que ce « *système de notation permet de classer les banques selon le niveau de leurs performances par rapport au niveau de leurs maîtrises des risques* ». Parmi les indicateurs retenus, on peut citer : le ratio de solvabilité, le rendement des fonds propres et des actifs et la gestion des liquidités et des risques bancaires...

Les banques nationales agissent souvent sur ordre politique, même si les règles prudentielles ne sont pas respectées.

Selon le responsable de la BADRE, le total du bilan de la banque est passé de 811 milliards de dinars à 921 milliards, en hausse de 13%. Les fonds propres se sont élevés à 65 milliards de dinars en 2011, alors que ses ressources ont augmenté de 121 milliards à environ 740 milliards de dinars, contre 618 milliards de dinars en 2010. Les financements des activités agricoles se sont élevés à 22 milliards de dinars en faveur de 10 000 projets. La BADR consacre, depuis 2005, environ 80% de ses financements au secteur de l'agriculture, au développement rural ainsi qu'à l'industrie agroalimentaire. Le financement bonifié (crédit R'fig à taux zéro) représente 10 à 15% de son portefeuille au titre de la campagne céréalière 2011/2012 et a totalisé 7,5 milliards de dinars en faveur de 8000 céréaliculteurs, alors que les crédits octroyés à l'OAIC ont atteint 45 milliards de dinars contre 42 milliards en 2010/11. Le montant des crédits autorisés en 2011 a été très élevé, dépassant les 400 milliards de dinars, dont 50 milliards inscrits dans le financement des dispositifs Ansej, CNAC et Angem. Les financements de la BADR ont enregistré une hausse en 2011, avec une évolution de 30% de l'encours de ses engagements à 603 milliards de dinars de crédits accordés.

La bourse d'Alger

A côté des financements intermédiés bancaires, la Bourse serait l'outil idéal pour les levées de fonds. Mais celle d'Alger est moribonde et compte à peine quelque 15 milliards de dinars de capitalisation boursières.

Il y a un paradoxe qui caractérise la sphère économique algérienne avec d'un côté une épargne institutionnelle et publique importante et, de l'autre côté, des entreprises qui ont besoin de financement pour croître. Les entreprises ne peuvent compter uniquement sur leurs ressources propres ou sur le crédit bancaire, mais ont besoin d'un accès à des sources financières multiples. Pourquoi ne devrait-on pas utiliser l'épargne que constituent les avoirs de la Caisse nationale de retraites ou celle d'assurance chômage pour financer l'économie.

Seules neuf entreprises interviennent sur ce marché dont l'entreprise privée Cevital. L'on est tenté de dire que l'Algérie du XXI^{ème} siècle doit receler des centaines de Cevital. Cependant, des blocages socio-économiques et structurels empêchent d'atteindre cet objectif. Seuls deux titres sont en cotation. Le reste est constitué par de timides obligations. La COSOB (commission des opérations de bourse est une coquille vide). Il se pose le problème des ressources humaines dans ces organisations, mais également celui de la transparence du marché.

En mai 2006, le plan de relance de 400 Mds de dinars au profit de la Bourse d'Alger et piloté par la société de gestion de la Bourse de valeurs (SGBV) n'a pas été productif, il a visé simplement à éponger les pertes accumulées les 3 dernières années. L'inactivité de la bourse a amené 90% de ses cadres à la quitter pour intégrer des filiales de banques étrangères qui leur offraient le triple des salaires et une charge de travail stimulante.

Il convient de promouvoir des services payants mis à la disposition des investisseurs et des intervenants sur la place financière locale, afin de leur fournir des données actualisées sur les performances économiques des entreprises cotées, ainsi que sur leurs projections financières et leurs stratégies de développement .

La Cosob, souhaite améliorer la liquidité des titres négociables à la cote officielle. Après plus d'une décennie d'existence, le marché boursier d'Alger, ne compte qu'un nombre dérisoire de valeurs cotées, malgré les tentatives d'alimenter la place financière en nouveaux flux de titres.

Il est envisagé l'ouverture d'un compartiment boursier dédié aux PME, la mise en place d'un compartiment spécifique pour les grandes entreprises, l'amélioration du cadre réglementaire et législatif régissant le marché, l'installation d'une plateforme informatique et de systèmes d'information et de cotation modernes, ainsi que le développement des métiers de titres dans les banques publiques et une meilleure implication des banques privées.

D'après Liberté du 16 juin 2012, les trois entreprises cotées ; Saidal, El Aurassi et Alliance Assurances ont tenté, avec l'aide d'analystes financiers et d'Intermédiaires en opérations de bourses, de dynamiser la Bourse d'Alger.

Ils auraient décidé de faire accompagner Saidal par le cabinet Humilis Finance, Alliance Assurances par BNP Paribas et El Aurassi

par le Crédit populaire algérien (CPA), dans leur quête de meilleure liquidité de leurs titres.

Mais la tâche est ardue, seul un plan d'envergure englobant toutes les dimensions fera changer de visage la place financière algéroise. Je suis convaincu qu'une coopération inter maghrébine pourrait changer la situation de celle-ci.

Lorsque l'on sait que les banques débordent de liquidités et que les sociétés manquent de fonds propres pour assurer un développement au moins autocentré, il serait logique d'assister à des introductions boursières en cascade.

Le directeur général de la société de gestion de la bourse des valeurs SGBV, Mustapha Ferfera a indiqué le 11 juillet 2012 que trois sociétés algériennes à capitaux privés en partenariat avec des capitaux étrangers seront introduites en bourse d'ici la fin 2012. "Il s'agit de la société Nouvelle conserverie d'Algérie (NCA Rouiba) relevant du secteur de l'agro-alimentaire, d'une filiale de la compagnie Salama Assurances et d'une autre société de leasing, Maghreb Leasing-Algérie (MLA)".

Une opération d'offre publique de vente (OPV) portant sur une proportion de 20 à 30% du capital de NCA Rouiba a été à la fin de l'année 2012.

La cotation d'Alliance Assurance, premier groupe privé algérien à entrer en Bourse, intervient dix ans après l'ouverture du capital de deux entreprises publiques : l'hôtel El Aurassi d'Alger et le groupe pharmaceutique Saïdal

Curieusement le niveau de capitalisation boursière de la place d'Alger s'est accru de 62% , passant de 7,7 milliards de dinars (77 millions d'euros) à 12,5 milliards de dinars (125 millions d'euros), du seule fait de cette levée de capitaux effectuée au cours du mois de novembre 2010 par le groupe Alliance Assurances.

La société de leasing (MLA) demande également son introduction en bourse.

Le développement de la bourse d'Alger passera par une ouverture sur les capitaux étrangers et notamment maghrébins.

Un projet visant à permettre aux investisseurs étrangers non-résidents de racheter des actions émises par des entreprises algériennes en Bourse est à l'étude au niveau du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement.

Actuellement, la Banque d'Algérie autorise les étrangers non-résidents à acquérir les valeurs mobilières, sans pouvoir souscrire des actions d'entreprises algériennes en Bourse.

La réglementation 2000-04 relative au mouvement de capitaux au titre des investissements de portefeuille des non-résidents permet l'entrée de devises librement convertibles pour l'achat de valeurs mobilières par des non-résidents.

Cette disposition est bénéfique à double titres, elle permet d'impulser les transactions au niveau de la place financière d'Alger et faire entrer du sang neuf avec un savoir-faire et des technologies afin de moderniser celle-ci.

Cela pourrait donner lieu à plus de transparence en matière de transferts de fonds.

Autre difficulté à surmonter, l'exercice par l'Etat du droit de préemption dans le cas de cessions en Bourse des participations des actionnaires étrangers.

Le ministère de l'Industrie pencherait en faveur d'une cession au grand public.

En 2011, La Cosob avait recensé de nombreuses demandes d'ouverture de capital d'entreprises étrangères via la Bourse, mais qui sont restées sans suite, bloquées par ce droit de préemption.

Le gouvernement avait instauré, en 2009, le droit de préemption en réaction à la discrète revente des cimenteries par Orascom

Construction au français Lafarge.

Encore une fois, le législateur prend des mesures répressives généralisables, à partir d'un cas isolé. C'est comme si on interdisait la circulation à cause d'un individu qui conduit en état d'ivresse.

L'idée de relancer la bourse par l'ouverture au public du capital d'entreprises étatiques n'a pas fait long feu. Une fois de plus la solution proposée est par le haut. C'est ce que laissa entendre le 26 avril 2013 Karim Djoudi alors ministre des Finances, en ces termes :

«Les ministères sont en train de nous communiquer les listes des entités éligibles dont la candidature sera examinée par le Conseil des participations de l'Etat (CPE) qui va décider de l'ouverture du capital des entreprises sélectionnées en vertu des conditions énoncées par la loi sur l'introduction en Bourse.»

L'ouverture du capital devait se faire «à hauteur de 20%».

Dire aux entreprises que l'Etat a fait l'effort de les assainir financièrement et que désormais, elles doivent «commencer à financer une partie de leur plan d'investissement par l'appel au marché financier est un leurre dans la mesure où d'abord il faut réunir les conditions d'une gestion des entités publiques de façon rationnelle, moderne et transparente. En demandant aux entreprises publiques à « se développer en dehors de la rente pétrolière», le ministre ignore-t-il les lourdeurs fonctionnelles, organisationnelles et administratives du système entrepreneurial public algérien ?

Eu égard au passé chaotique des établissements industriels publics, le seul moyen de relancer la bourse est une privatisation rondement menée.

Mais cela ne suffirait pas, il est indispensable de changer de fonds en comble le fonctionnement de la COSOB et de la bourse d'Alger elle-même. Le cas de La Nouvelle Conserverie algérienne (NCA Rouiba), qui est passé du capital investissement à l'ouverture du capital, via la Bourse d'Alger a fait le bilan amer du contraste entre la croissance de son chiffre d'affaires de 25% et de ses résultats avec sa valorisation boursière. Le PDG de ce leader du jus de fruits déplore fin septembre 2014 (Liberté du 1^{er} octobre 2014), le "dogmatisme" auquel est soumise la Bourse d'Alger, dont le système de cotation pénalise sérieusement le titre (...) le système

des quotas veut que les plus bas quotas soient les mieux valorisés". Ce qui sanctionne les efforts de son entreprise. Le dirigeant n'hésite pas à mettre en cause "des opérations douteuses pour tenter de tirer vers le bas le titre (de la NCA-Rouiba, ndlr)". Il menace même de retirer le titre de la bourse emboitant le pas au PDG d'Alliance Assurances qui n'exclut pas de se retirer de la Bourse.

Les deux sociétés estiment que la réalité de la Bourse est loin de refléter la situation financière de leurs entreprises. En effet, Alliance Assurances voit une inadéquation entre ses bons résultats financiers de 2013 et la valeur de l'action qui est passé de 830 DA en 2010 à 605 DA en 2014. Cela est de nature à freiner les investisseurs qui escomptent un rendement positif et une appréciation de leurs titres.

Pourtant la presse (cf. El Watan du 26 mars 2014) annonçait le partenariat d'assistance technique entre la société de gestion de la Bourse des valeurs d'Alger et Euronext Paris.

La Bourse d'Alger, qui bénéficie du soutien du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), vise à s'approprier les techniques et les métiers de la bourse, afin d'intégrer davantage de PME et de grandes entreprises aux modes de financement par le marché boursier. Quatre entreprises cotées et une capitalisation de moins de 0,18 milliards de dollars US est un bilan maigre. La Bourse d'Alger espère l'arrivée des huit entreprises publiques choisies par le Conseil des participations de l'Etat (CPE) dans le cadre d'une privatisation partielle. Il s'agit, pour rappel, du Crédit populaire d'Algérie (CPA), de la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR), de Cosider Carrières, de la société Hydro-Aménagement, de trois cimenteries publiques et de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis.

Les autorités algériennes devraient être conscients qu'il est indispensable d'opérer des changements réglementaires et une mise en place de procédures plus modernes. Il convient d'agir côté offres et demandes de titres. Les offreurs devraient réunir les critères de performance économique et de transparence financière. Ils doivent offrir des possibilités de développement futur garant d'une valorisation positive de leurs titres. Côté offreurs, avant d'intéresser le grand public, il est indispensable de réformer en profondeur le secteur bancaire et de moderniser les institutions financières. Les investisseurs institutionnels devraient s'impliquer davantage. Pour cela, la création d'un environnement fonctionnel doit aller ensemble avec le changement de comportements et de mode de gestion.

§2 : Dépréciation ou dévaluation du dinar : le paradoxe algérien

La dévaluation d'une monnaie est une action instantanée et parfois brutale qui se fait par surprise, en faisant baisser son cours d'au

moins 6 à 10%. Ce fut le cas du franc français en 1969, lorsque les autorités ont dévalué la monnaie nationale, afin de neutraliser les fortes hausses de salaires, suite aux mouvements sociaux de mai 1968. Le FMI cite la dévaluation comme un des piliers des recommandations devant s'appliquer à tous les pays appliquant le PAS (plan d'ajustement structurel). J'ai critiqué la méthode de cette institution en disant qu'il n'est pas possible d'appliquer des remèdes à des cas où les maux ont des origines très différentes.

Les autorités algériennes n'ont jamais opéré une dévaluation stricto sensu, c'est-à-dire une baisse drastique et brutale du dinar pour des raisons à mon avis politiques : ne pas donner l'impression de céder aux sirènes des institutions financières internationales, comme le FMI ou la Banque mondiale. Elles ont opté pour un mouvement continu et progressif d'une dépréciation qui, au total, constitue une vraie dévaluation.

À l'heure actuelle, les exportations algériennes sont à 98% constituées d'hydrocarbures. Quelle que soit la valeur du dinar, les recettes en devises dépendent des cours du baril, fixé sur les marchés internationaux. Contrairement aux économies dont les exportations sont diversifiées, la politique de change du dinar n'a aucune influence sur les revenus des exportations. Compte tenu des réserves de change qui avoisinent les 200 milliards de dollars, il serait logique que le dinar s'apprécie contre toutes les devises. La banque centrale peut faire face aux demandes des opérateurs économiques et celles des particuliers, de manière satisfaisante. Nous avons connu des périodes (notamment après 1986) où la pénurie des devises empêchait l'importation des pièces détachées, des produits semi-finis et des biens d'équipements.

En considérant l'abondance des devises, l'écart entre le taux de change du dinar officiel et le taux parallèle ne peut s'expliquer que par une activité intensive sur le marché noir, résultant de comportements illicites de fuites de capitaux. Certainement que des opérateurs cherchent à faire sortir d'Algérie, leurs avoirs en dinars convertis en euros ou en dollars.

Cette analyse, dont je fus précurseur, a été rejointe par la position officielle exprimée sur la chaîne III de la radio publique le 16 septembre 2012, par Djamel Benbelkacem, conseiller du gouverneur de la Banque centrale d'Algérie en ces termes : « De nombreuses fortunes se sont constituées en Algérie. Comme la réglementation ne permet pas de convertir les dinars pour aller acheter à l'étranger des biens immobiliers ou des actifs (...), les opérateurs font appel au marché parallèle pour acquérir ces actifs ». C'est ce qui explique la hausse de l'euro sur le marché parallèle, dont la valeur dépasse 150 dinars l'unité en septembre 2012 contre 100 dinars dans les banques, est due à la fuite des capitaux vers l'étranger.

Le marché parallèle est également alimenté par des importateurs qui cherchent les devises pour régler en espèces leurs acquisitions de biens à l'étranger. C'est aussi un moyen de dissimuler aux services fiscaux et à la douane leurs vrais chiffres d'affaires.

Les restrictions aux importations, comme l'instauration du crédit documentaire ou l'exigence de disposer d'un capital élevé, imposée aux sociétés d'importation, aggravent le recours aux changes illicites de devises.

La dépréciation d'une monnaie inconvertible, comme le dinar, alors que le pays est mono exportateur, n'améliore pas les exportations, mais aura un impact sur les prix des biens de consommation, des biens d'équipement et des inputs importés, donc de tous les biens y compris domestiques. Déjà les hausses des salaires concédées par le gouvernement et les entreprises en réaction aux mouvements revendicatifs créent des anticipations haussières chez les distributeurs et les revendeurs, qui estiment que le pouvoir d'achat ayant augmenté, ils peuvent de ce fait se permettre de faire augmenter les prix. Ceci explique aussi la hausse des importations à des niveaux dangereusement élevés.

Pour les ménages, le seul moyen pour ne pas assister à une inflation galopante qui rognera sur toutes les revalorisations salariales, est un accroissement des subventions étatiques aux produits de base et aux biens de consommation courants.

En ce qui concerne les entreprises, il convient de développer les couvertures contre les risques de change qui neutralisent, à travers des techniques bancaires bien connues, les variations des taux de change. Plus généralement, il est indispensable de veiller à la stabilité des taux de change et une plus grande visibilité et prévisibilité de ses variations.

J'ai proposé depuis plusieurs années la création de bureaux de change. Sur les plans technique et logistique, il n'y a aucune difficulté à mettre en œuvre une telle proposition.

Mais on peut se demander, si certains milieux économiques ne craignent pas la transparence des transactions officielles et ne préfèrent pas la subsistance des activités occultes ?

Autre facteur aggravant les tensions sur le marché parallèle des devises, l'allocation voyage touristique qui ne dépasse pas 500 euros. Les montants en devises exportés annuellement au titre de cette mesure restent marginaux à la vue de la structure globale des devises exportées et minimales par rapport à la moyenne des pays de la région». Lorsque l'on compare avec la dotation de change en Tunisie, qui est établie à 2400 euros annuellement et à 4000 euros pour le Maroc, on peut s'attendre à un recours massif au change parallèle afin d'assurer les frais de voyage.

Devant une polémique qui ne cesse d'enfler, le gouverneur de la Banque d'Algérie a réagi aux propos du ministre de l'Intérieur, qui a admis l'utilité du marché informel des devises, pour rappeler le caractère illégale des transactions informelles.

Le 30 octobre 2012, Mohamed Laksaci a donné des indications sur la révision des plafonds de droit de change pour les particuliers pour couvrir les frais d'études, les soins à l'étranger, les allocations touristiques, etc. Compte tenu de l'ambiguïté qui entoure le niveau des nouveaux plafonds et la nature exacte de la révision du droit de change, on peut se demander, s'il ne s'agit pas de calmer les ménages. Mais c'est illusoire de croire que ces derniers sont les principaux acteurs du marché parallèle des

devises. Les gros importateurs ainsi que les instigateurs des fuites de capitaux et de l'évasion fiscale, sont les principaux demandeurs des devises au noir.

M. Laksaci rappelle que les bureaux de change, dont l'activité est régie par deux directives (08-96 et 13-79) ne semble pas attrayante, à cause des marges qui demeurent très insuffisantes pour garantir le fonctionnement et la rentabilité d'une telle activité. Près d'une quarantaine de bureaux ont été agréés à l'effet d'effectuer des achats de devises auprès des particuliers et de vente de devises au profit des banques agréées et de la Banque centrale. Néanmoins, certains des agréments ont été retirés pour cause d'infraction à la législation des changes.

A ce titre, la Banque d'Algérie se propose d'augmenter les commissions de 1%. Le marché informel des monnaies étrangères représenteraient entre 18 à 45% du PIB. Près de 45 milliards de dollars de liquidités circulent sur les marchés informels.

Alors que l'euro approche la parité avec le dollar US, au 15 mars 2015, la monnaie unique européenne s'échangeait à 159 dinars à l'achat et à 157 à la vente, sur le marché parallèle à Alger. Le dollar est coté 140 dinars à l'achat et 138 dinars à la vente, tandis que la livre sterling s'échangeait à 208 dinars à l'achat et à 206 dinars à la vente.

D'après la Banque d'Algérie, la politique de change «a pour objectif le maintien du taux de change effectif réel du dinar à son niveau d'équilibre déterminé par les fondamentaux de l'économie nationale». Il en résulta «un ajustement du taux de change nominal du dinar sur le marché interbancaire des changes». Ainsi, «en moyenne sur les onze premiers mois de l'année 2014 par rapport à la même période de 2013, le cours du dinar algérien ne s'est que faiblement déprécié relativement au dollar (0,62 %) et à l'euro (1,56 %)».

Mais cela ne peut expliquer ses variations en sens inverse par rapport au dollar et à l'euro. La seule explication est que la Banque Centrale fait aligner la monnaie nationale, de façon automatique, sur un panier de monnaies composé des devises des principaux partenaires que sont les pays de la zone euro et le dollar qui est la monnaie de facturation des hydrocarbures.

Ce mode de fixation administrative du dinar ne tient pas compte de la vérité des prix sur les marchés parallèles des devises qui ont vu la monnaie européenne flamber ces derniers mois. Il n'est pas pris en considération non plus l'impact sur les produits importés qui sont facturés en euro.

La pression sur les taux de change du dinar aussi bien officiel que parallèle pourrait devenir problématique, si les réserves de change poursuivent leur chute. En effet, celles-ci ont fondu de 15 milliards de dollars en 2014, passant de 194, 012 Mds de dollars en décembre 2013 à 178,938 Mds de dollars, fin 2014.